



Rapport de Durabilité 2025

Sommaire

1.	Message de la Direction	3
2.	Préambule	4
3.	Orientation et priorités de durabilité du Groupe	5
4.	Présentation de Swissroc Group	7
5.	Gouvernance	10
6.	Cadre de référence et périmètre du rapport	12
7.	Enjeux de durabilité	15
8.	Pilotage de la durabilité	19
9.	Axes stratégiques de durabilité	21
10.	Les initiatives clés 2025	41
11.	Trajectoire	49
12.	Conclusion	52
13.	Annexes	53

1.

Message de la direction

GRI 2-14, GRI 2-22

En 2025, Swissroc Group franchit une étape importante avec la publication de son premier Rapport de Durabilité. Dans un environnement en pleine évolution, cette démarche traduit notre engagement et reflète notre volonté de transparence envers l'ensemble de nos parties prenantes.

L'immobilier ne se résume plus à la création ou à la gestion d'actifs. Chaque décision que nous prenons, chaque projet que nous développons et chaque investissement que nous réalisons mobilisent des ressources, influencent les territoires et façonnent les cadres de vie de demain.

Dans ce contexte, la question n'est pas uniquement celle de la responsabilité. Elle est aussi celle de la capacité à transformer les évolutions du secteur en avantages concurrentiels.

C'est dans cette logique que nous abordons la transition en cours: non comme une contrainte externe, mais comme un champ de transformation concret de notre modèle d'affaires.

Elle reflète une réalité simple : la durabilité n'est plus périphérique. Elle s'intègre désormais dans nos décisions, nos processus et notre manière d'arbitrer nos projets, à l'échelle de l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Nous avons donné un cadre structuré à nos ambitions. Le défi des prochaines années sera de les traduire concrètement dans nos pratiques, nos projets et nos décisions afin d'accompagner la transformation de notre secteur et de renforcer la résilience de notre Groupe.

Ce premier rapport n'est pas une finalité. Il témoigne de l'engagement de la Direction de Swissroc Group à ancrer les enjeux de durabilité dans l'ensemble des activités du Groupe et à accompagner leur intégration dans la durée.

C'est dans cet esprit que nous avançons, ensemble, vers un immobilier suisse plus responsable.



CYRIL DE BAVIER
PRÉSIDENT & CEO, SWISSROC GROUP

Notre ambition est claire :
**« Devenir l'acteur responsable
 de référence en gestion de projets
 et investissements immobiliers
 d'ici 2030 en Suisse »**



2.

Préambule

GRI 2-22

Cette première édition du rapport de durabilité de Swissroc Group couvre l'exercice 2025 et présente les premiers jalons mis en place pour intégrer les enjeux de durabilité dans les activités, les décisions et le pilotage du Groupe. Il s'inscrit dans la continuité de la Charte Durabilité de Swissroc Group publiée fin 2025.

Ce rapport a pour objectif de donner une lecture claire du dispositif retenu par le Groupe, des axes stratégiques identifiés, des premières initiatives en cours et finalisées en 2025, et de la trajectoire prévue pour les prochaines années.



3.

Orientation et priorités de durabilité du Groupe

GRI 2-22, GRI 2-23, GRI 3-3

La démarche de durabilité de Swissroc Group vise à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses décisions d'investissement, de développement, de construction et de gestion des actifs.

Dans le secteur immobilier, ces enjeux influencent directement la performance des bâtiments, la conformité réglementaire, la pérennité des actifs, les coûts d'exploitation, l'acceptabilité des projets et, à terme, leur valorisation. Pour le Groupe, ils constituent un levier croissant d'adaptation aux évolutions réglementaires, économiques et environnementales du secteur immobilier.



En 2025, huit axes stratégiques ont été retenus et constituent le cadre de référence de la démarche de durabilité du Groupe :



A1

Changement climatique



A2

Vie locale et sociale



A3

Économie circulaire



A4

Biodiversité



A5

Gouvernance et éthique



A6

Innovation durable



A7

Construction et exploitation durable



A8

Santé, sécurité et bien-être

Ces axes stratégiques couvrent les principaux enjeux du secteur immobilier et permettent de relier les engagements du Groupe aux objectifs stratégiques du Plan d'Actions de Durabilité.

Le Groupe entend faire de la durabilité un facteur croissant de qualité de projet, de résilience des actifs et de maîtrise des risques dans ses décisions d'investissement et de gestion. Cette ambition s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.



À retenir en 30 secondes

- La durabilité est présentée comme un levier de pilotage, de performance des projets et de création de valeur à long terme.
- Le modèle intégré du Groupe constitue un atout pour agir sur l'ensemble du cycle de vie immobilier.
- Huit axes stratégiques de durabilité structurent la démarche engagée en 2025.
- Ces axes stratégiques constituent le cadre de référence commun pour déployer la démarche à l'échelle du Groupe.

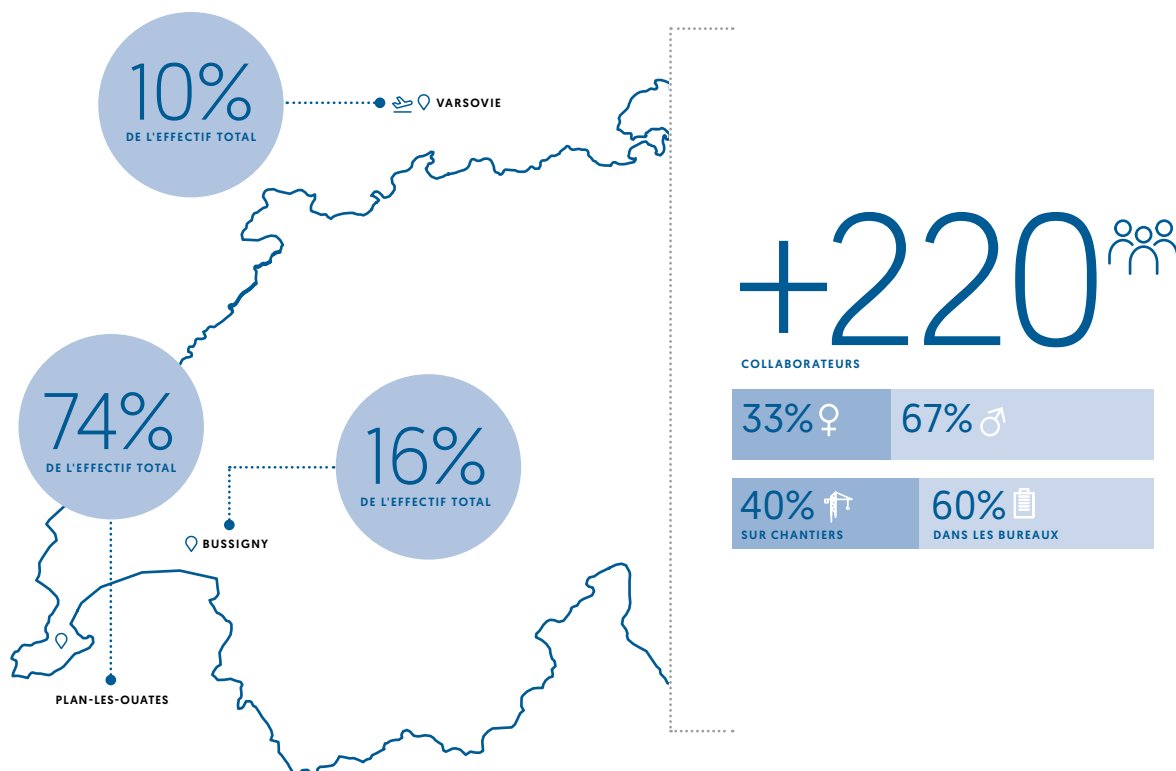
4. Présentation de Swissroc Group

GRI correspondants: GRI 2-1, GRI 2-6, GRI 2-7

Qui sommes-nous

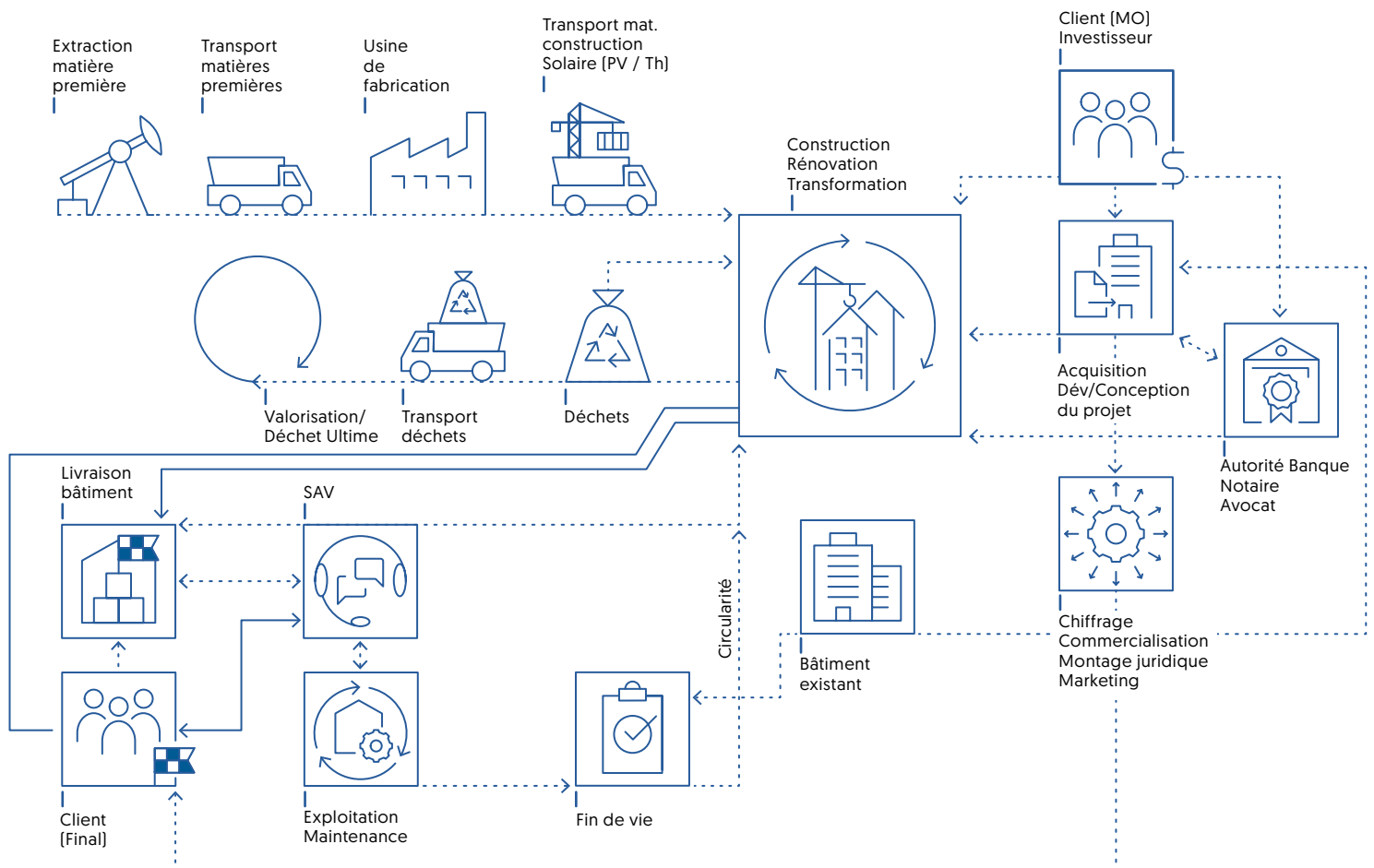
Fondé en 2014, Swissroc Group est un groupe immobilier intégré, principalement actif en Suisse romande. Depuis ses débuts dans la rénovation et la construction, le Groupe a progressivement intégré l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière, de l'investissement à la vente, en passant par le développement, l'architecture, l'aménagement et le contracting énergétique.

À fin 2025, Swissroc Group rassemble plus de 220 collaboratrices et collaborateurs répartis sur trois sites, et totalise plus de 250 chantiers réalisés, 40 développements immobiliers et plus de CHF 600 millions d'actifs sous gestion. Cette intégration verticale, permet au Groupe de relier vision d'investissement, maîtrise technique et capacité d'exécution au sein d'une même logique de création de valeur.



Chaîne de valeur et portefeuille immobilier

Les activités de Swissroc Group s'inscrivent dans une chaîne de valeur immobilière intégrée, de l'identification de l'opportunité jusqu'à la gestion et à la valorisation des actifs à long terme.



Cette organisation permet d'assurer une continuité entre les décisions d'investissement, de conception, de réalisation et d'exploitation, et constitue l'un des fondements de l'approche intégrée du Groupe.

Le portefeuille immobilier du Groupe couvre à la fois des projets en développement, en construction et des actifs en exploitation. Cette diversité reflète sa capacité à intervenir sur l'ensemble du cycle de vie immobilier et explique pourquoi les enjeux de durabilité concernent à la fois les phases de conception et de réalisation, mais aussi la performance d'usage et la qualité des actifs dans le temps.

Cette lecture met en évidence deux dimensions complémentaires :

- Une dimension opérationnelle, liée aux projets, aux chantiers, aux choix techniques, aux matériaux et aux conditions de réalisation.
- Une dimension patrimoniale, liée à l'exploitation, à la performance des bâtiments, à leur attractivité et à leur évolution dans le temps.

La prise en compte du portefeuille immobilier complète ainsi la lecture du modèle d'affaires du Groupe et contribue à inscrire la durabilité à la fois dans l'exécution des projets et dans la gestion des actifs.

Éthique

Swissroc Group inscrit ses activités dans une démarche fondée sur l'éthique, l'intégrité et le respect des exigences réglementaires applicables à ses métiers. Dans un secteur où les dimensions contractuelles, financières, opérationnelles et réputationnelles occupent une place importante, le Groupe considère ces principes comme une composante essentielle de son fonctionnement et de la qualité de ses pratiques.

Dans le cadre de sa démarche de durabilité, Swissroc Group déploie son dispositif d'éthique et de conformité. Cette démarche vise notamment à diffuser les principes attendus au sein du Groupe, à préciser les règles de comportement applicables et à accompagner les équipes dans l'identification et la gestion des situations sensibles.



5. Gouvernance

GRI 2-9, GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 2-26

L'année 2025 marque une étape importante dans l'intégration de la durabilité dans les processus clés. Au cours de cet exercice, le Groupe a mis en place une organisation dédiée afin d'intégrer de manière systématique la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses décisions, son pilotage et ses activités.

Cette évolution répond à une double exigence. D'une part, elle vise à renforcer la cohérence entre la stratégie du Groupe, ses huit axes stratégiques et leur déploiement opérationnel. D'autre part, elle permet de développer la capacité de Swissroc Group à piloter ces sujets dans un contexte où les attentes en matière de transparence, de conformité et de performance durable évoluent.



Rôles et responsabilités

La gouvernance de Swissroc Group repose sur une répartition claire des rôles entre les différents niveaux de l'organisation dont les enjeux de durabilité font partie intégrante.

Le **Conseil d'Administration** (CA) assure la haute direction stratégique, la haute surveillance du Groupe et fixe les orientations générales, y compris en matière de durabilité.

Le **Comité Exécutif** (COMEX) met en œuvre la stratégie du Groupe et assure le pilotage opérationnel de la démarche de durabilité. Il valide les priorités, suit les avancées, arbitre les ajustements et veille à l'intégration des enjeux de durabilité dans les décisions du Groupe.

Le **Responsable Durabilité** coordonne la démarche à l'échelle du Groupe et de ses filiales. Il consolide les éléments de reporting, prépare les revues de pilotage et veille à la cohérence d'ensemble du dispositif.

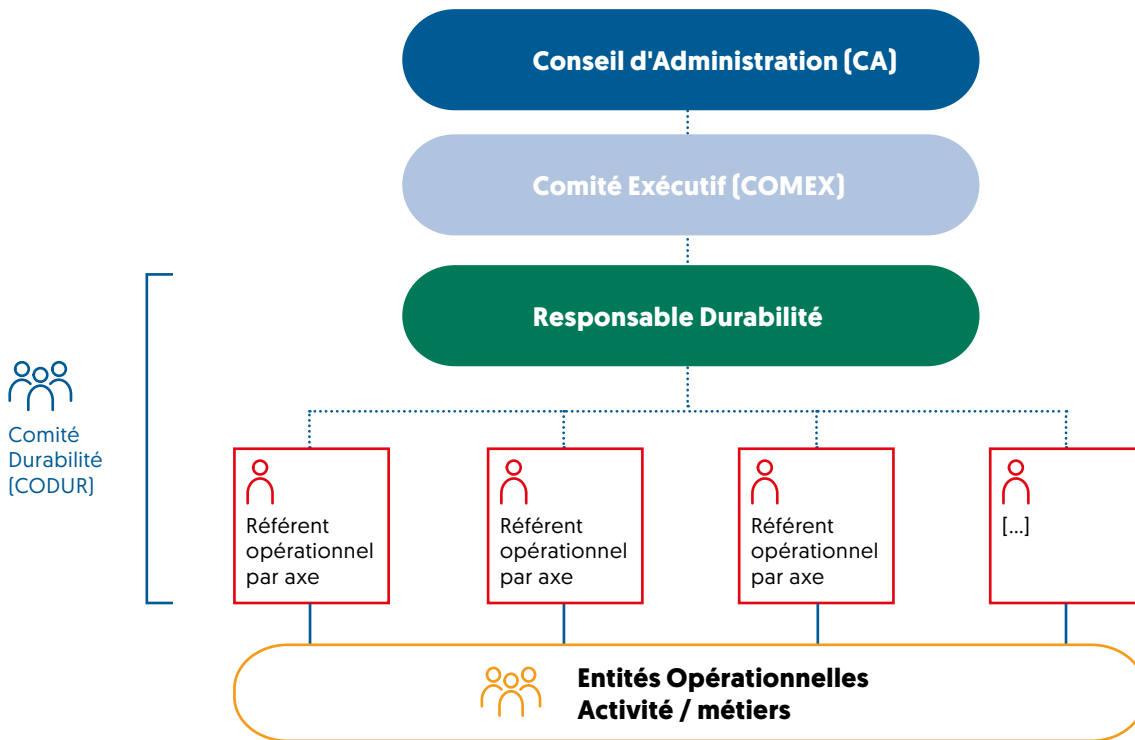
Les **Référents Durabilité** assurent, au sein des entités concernées, la coordination du déploiement opérationnel. Ils constituent les relais du Responsable Durabilité dans les métiers.

Le **Comité Durabilité** (CODUR) constitue l'instance transversale de suivi opérationnel. Il assure le partage d'informations, le suivi des actions et la cohérence du déploiement entre les différentes entités du Groupe.

Les **Entités Opérationnelles** assurent enfin la mise en œuvre de la démarche dans les projets, les activités et les périmètres relevant de leur responsabilité.

Organisation de la durabilité

La structure mise en place s'appuie sur une organisation matricielle, qui favorise l'intégration des enjeux de durabilité à tous les niveaux de l'organisation et renforce la coordination entre les différentes fonctions.

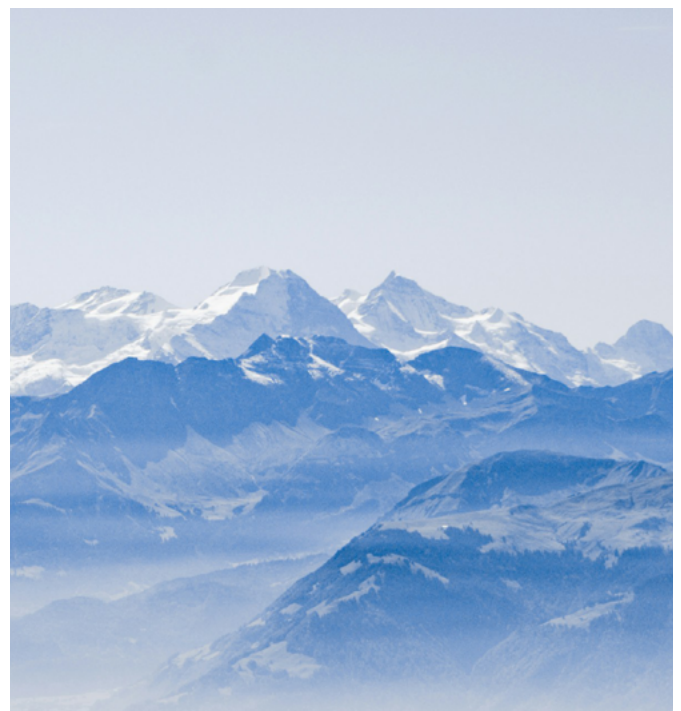


Intégration de la durabilité au sein de nos processus clés

Le Groupe déploie sa démarche au cœur de ses principales activités et métiers, notamment à travers :

- L'analyse et la sélection des investissements.
- La conception et le développement des projets.
- La gestion des actifs immobiliers.

Cette organisation permet d'assurer un lien plus direct entre les décisions stratégiques, les arbitrages opérationnels et leur mise en œuvre.



6.

Cadre de référence et périmètre du rapport

GRI 2-3, GRI 2-4, GRI 2-5, GRI 2-29, GRI 3-1

Références et fondements de la démarche de durabilité

La démarche de durabilité de Swissroc Group s'appuie sur plusieurs références reconnues, mobilisées de manière complémentaire pour définir son cadre d'action, orienter ses priorités et assurer la cohérence d'ensemble de sa démarche.

Ces références contribuent à éclairer les engagements du Groupe, la hiérarchisation de ses enjeux de durabilité, la définition de ses huit axes stratégiques, l'orientation de ses objectifs opérationnels et de ses actions, l'organisation de son pilotage ainsi que la présentation des informations publiées dans le présent rapport.

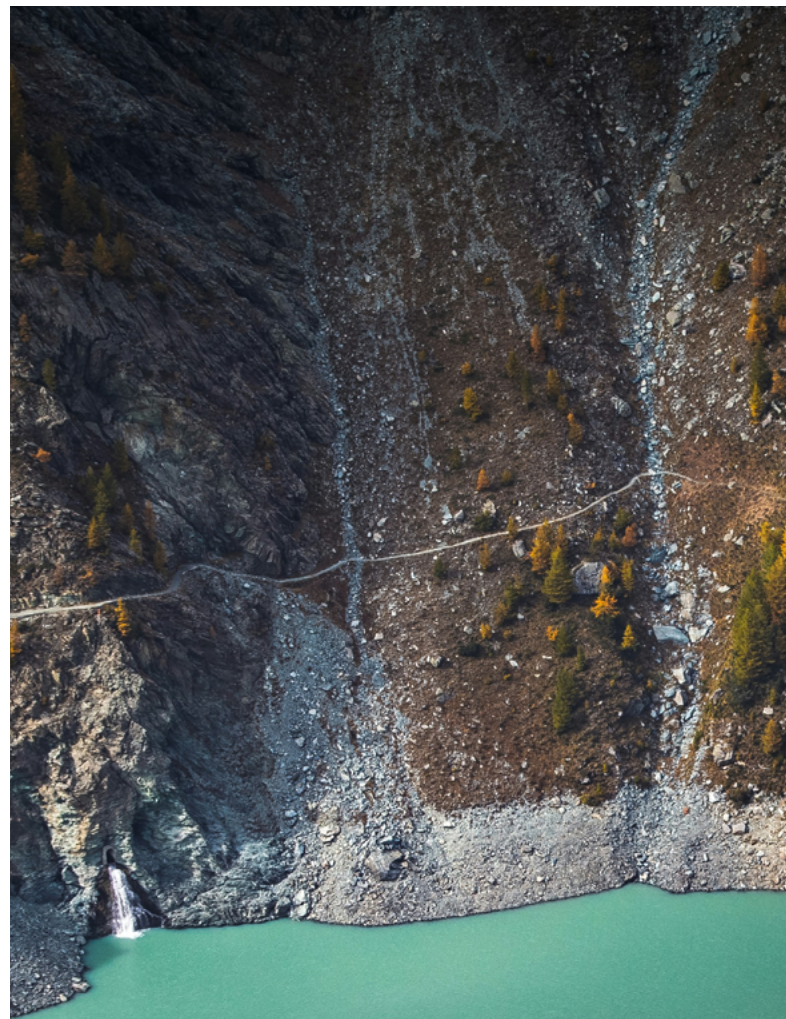
Le Groupe se réfère principalement :

- Aux **normes GRI**, utilisées comme cadre de référence pour organiser le contenu du rapport.
- Aux principes de l'**ISO 26000**, qui orientent la prise en compte des enjeux de responsabilité sociétale.
- Au référentiel **EcoEntreprise**, qui soutient la démarche de durabilité du Groupe et accompagne son amélioration continue.

La démarche du Groupe s'appuie également sur une lecture croisée des dimensions **Environnementales, Sociales et de Gouvernance** (ESG) et des **Objectifs de Développement Durable** (ODD) des Nations Unies.

Les dimensions ESG constituent la grille de lecture opérationnelle retenue par Swissroc Group pour appréhender ses enjeux de durabilité, les relier à ses activités et orienter ses huit axes stratégiques.

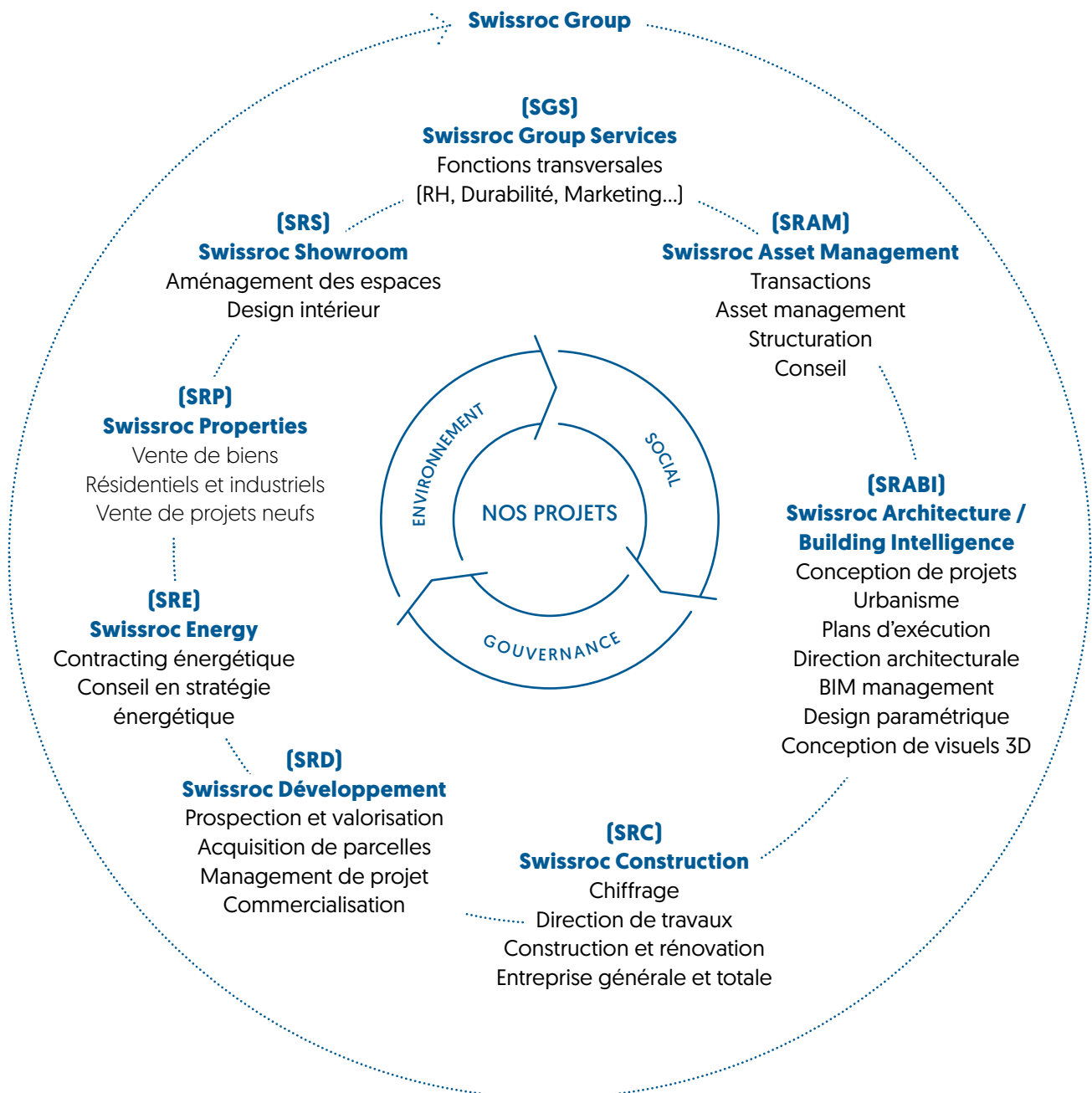
Les ODD apportent un cadre d'orientation complémentaire, qui permet d'inscrire la démarche du Groupe dans une perspective plus large de contribution aux grands enjeux du développement durable.



Ces différentes références contribuent ainsi à donner à la démarche du Groupe un cadre cohérent, lisible et adapté à son niveau actuel de maturité.

Périmètre du rapport

Le présent rapport couvre l'exercice 2025, du 1^{er} janvier au 31 décembre, et porte sur l'ensemble des filiales opérationnelles et activités de Swissroc Group.



Données disponibles, limites et progression du rapport

Ce rapport constitue un premier exercice de reporting de durabilité pour Swissroc Group. À ce titre, certaines informations reposent encore sur des données partielles ou non disponibles de manière homogène à l'échelle du Groupe.

Plusieurs dispositifs de collecte, de consolidation et de contrôle demeurent en cours d'évolution. Le rapport reflète ainsi un niveau de maturité cohérent avec une démarche en cours de construction.

Dans cette logique, Swissroc Group privilégie une présentation et une transparence des données, en cohérence avec l'avancement de sa démarche et avec l'amélioration attendue du reporting au fil des prochains exercices.



À retenir en 30 secondes

- La démarche de durabilité du Groupe s'appuie sur plusieurs références complémentaires : normes GRI, ISO 26000, EcoEntreprise, ESG et ODD.
- Le rapport couvre l'exercice 2025 et porte sur l'ensemble des filiales et activités de Swissroc Group.
- Les informations publiées reflètent un premier exercice de reporting, avec un niveau de disponibilité des données encore variable selon les thématiques.
- Le rapport privilégie une approche cohérente avec le niveau actuel d'avancement de la démarche.

7.

Enjeux de durabilité

GRI 3-1, GRI 3-2

L'identification des enjeux de durabilité de Swissroc Group repose sur une analyse de matérialité visant à déterminer les sujets les plus significatifs au regard de sa stratégie, de ses activités, de son modèle d'affaires ainsi que des attentes de ses principales parties prenantes.

Cette démarche permet au Groupe de hiérarchiser les enjeux susceptibles d'influencer durablement ses activités, la qualité de ses projets, la résilience de ses actifs et sa capacité à répondre aux évolutions du secteur immobilier.

L'analyse de matérialité menée en 2025 s'est structurée autour de quatre étapes principales :

- 1 L'identification des enjeux potentiels à partir de la stratégie du Groupe, de sa chaîne de valeur et de ses activités.
- 2 La prise en compte des attentes des principales parties prenantes internes et externes.
- 3 L'évaluation et la hiérarchisation des enjeux selon leur importance pour le Groupe et pour ses parties prenantes.
- 4 La validation des priorités retenues par la plus haute instance.

L'analyse repose sur une approche combinant matérialité simple et double, afin d'intégrer à la fois les enjeux prioritaires pour le Groupe, les attentes des parties prenantes ainsi que les impacts et risques susceptibles d'affecter ses activités.

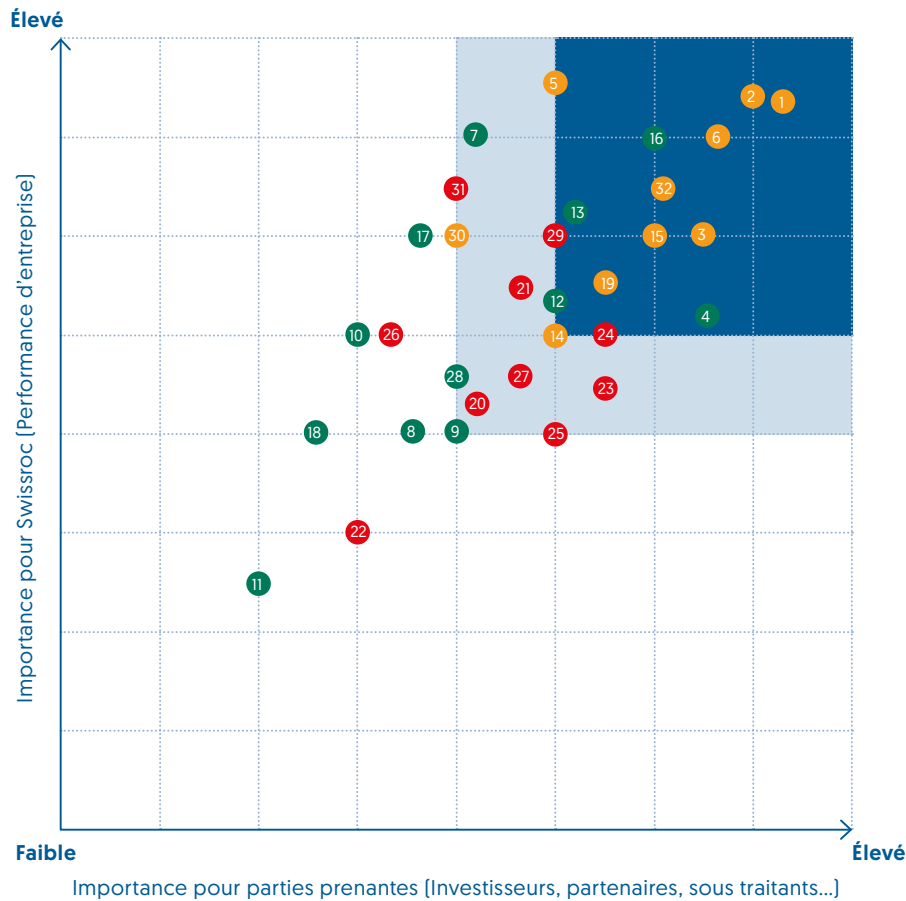
Cette lecture croisée permet ainsi de prendre en compte :

- Les impacts des activités du Groupe sur l'environnement, la société et les territoires.
- Les effets potentiels des évolutions climatiques, réglementaires, économiques et sociétales sur les activités, les projets et les actifs du Groupe.

La matérialité simple vise à identifier les enjeux susceptibles d'influencer la performance et les activités du Groupe.

La matérialité double complète cette approche en intégrant également les impacts des activités du Groupe sur l'environnement, la société et les territoires.

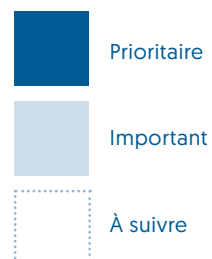
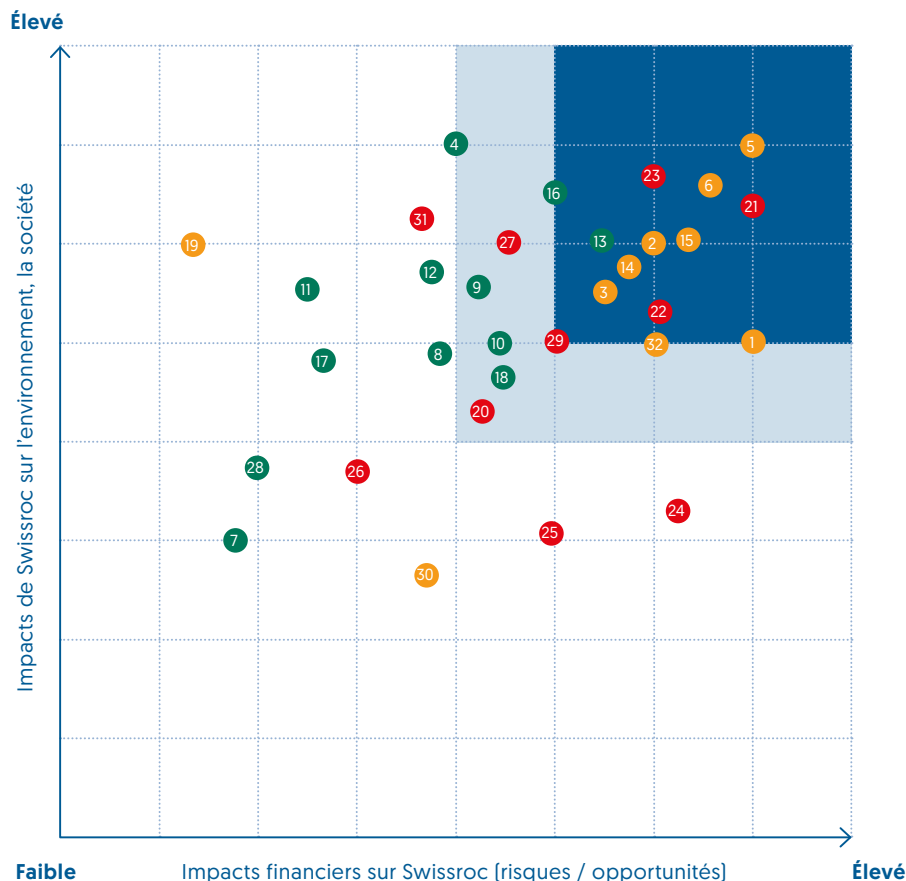




Thèmes

- 1 Rentabilité
- 2 Gestion des investissements
- 3 Résilience
- 4 Achats durables
- 5 Lutte contre la corruption
- 6 Position dominante
- 7 Gestion des matières premières
- 8 Projets labellisés
- 9 Efficacité énergétique
- 10 Énergie renouvelable
- 11 Gestion durable de l'eau
- 12 Intégration de la biodiversité dans les projets
- 13 Réduction des GES
- 14 Reporting
- 15 Respect loi
- 16 Economie circulaire
- 17 Tri et valorisation
- 18 Réduction des déchets
- 19 Fournisseurs engagés
- 20 Initiative
- 21 Prévention des risques
- 22 Formations
- 23 Conditions de travail
- 24 Formation des collaborateurs
- 25 Innovation
- 26 Inclusion
- 27 Dialogue
- 28 Nuisance
- 29 Satisfaction des clients
- 30 Protection des données
- 31 Santé au travail
- 32 Transparence

Matrice de matérialité double



- Environnement
- Sociétale
- Gouvernance

Enjeux de durabilité

Dans le secteur immobilier, les enjeux de durabilité influencent simultanément la conception des projets, leur réalisation, leur exploitation ainsi que la résilience et la valeur des actifs dans le temps.

Ils concernent notamment la performance énergétique des bâtiments, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation des ressources, les conditions de travail sur les chantiers, l'intégration des projets dans leur environnement ainsi que les exigences croissantes en matière de conformité, de transparence et de gestion des risques.

Pour Swissroc Group, ces enjeux constituent à la fois :

- Un levier d'amélioration de la qualité d'exécution des projets.
- Un facteur de maîtrise des risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.
- Un élément croissant de valorisation et de pérennité des actifs immobiliers.

Les principaux enjeux de durabilité identifiés par le Groupe se structurent autour des trois dimensions suivantes :

- **Enjeux environnementaux :** émissions de gaz à effet de serre, performance énergétique des bâtiments, gestion des ressources, circularité des matériaux et prise en compte de la biodiversité.
- **Enjeux sociaux :** santé et sécurité sur les chantiers, conditions de travail, qualité d'usage des bâtiments, attractivité des métiers et intégration des projets dans leur environnement.
- **Enjeux de gouvernance :** conformité, transparence, gestion des partenaires, éthique des affaires et intégration des critères de durabilité dans les décisions d'investissement et de pilotage.



Enjeux de durabilité par typologie de métier

Le modèle intégré de Swissroc Group conduit à une exposition différenciée aux enjeux de durabilité selon les métiers exercés à chaque étape du cycle immobilier.

Chaque métier dispose ainsi de leviers d'action spécifiques permettant d'agir sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance associés aux projets et aux actifs.

Typologie de métier	Enjeux dominants	Principaux leviers d'action
Développement & conception	Climat, énergie, biodiversité	Choix techniques, choix de conception, intégration des critères de durabilité, etc.
Construction	Sécurité, ressources, déchets	Pilotage des chantiers, gestion des partenaires, optimisation des ressources, etc.
Investment & Asset management	Résilience, performance de durabilité des actifs	Allocation du capital, gestion de portefeuille, conformité réglementaire, etc.



Cette approche par métier permet de mieux identifier les principaux leviers d'action du Groupe et de renforcer l'intégration de la durabilité dans l'ensemble de ses métiers.

À retenir en 30 secondes

- L'identification des enjeux de durabilité repose sur une analyse de matérialité simple et double.
- Les enjeux prioritaires ont été hiérarchisés selon leur importance pour le Groupe et ses parties prenantes.
- Les enjeux couvrent les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance du secteur immobilier.
- Le modèle intégré de Swissroc Group conduit à des leviers d'action différenciés selon les métiers et les étapes du cycle immobilier.

8.

Pilotage de la durabilité

GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 3-3

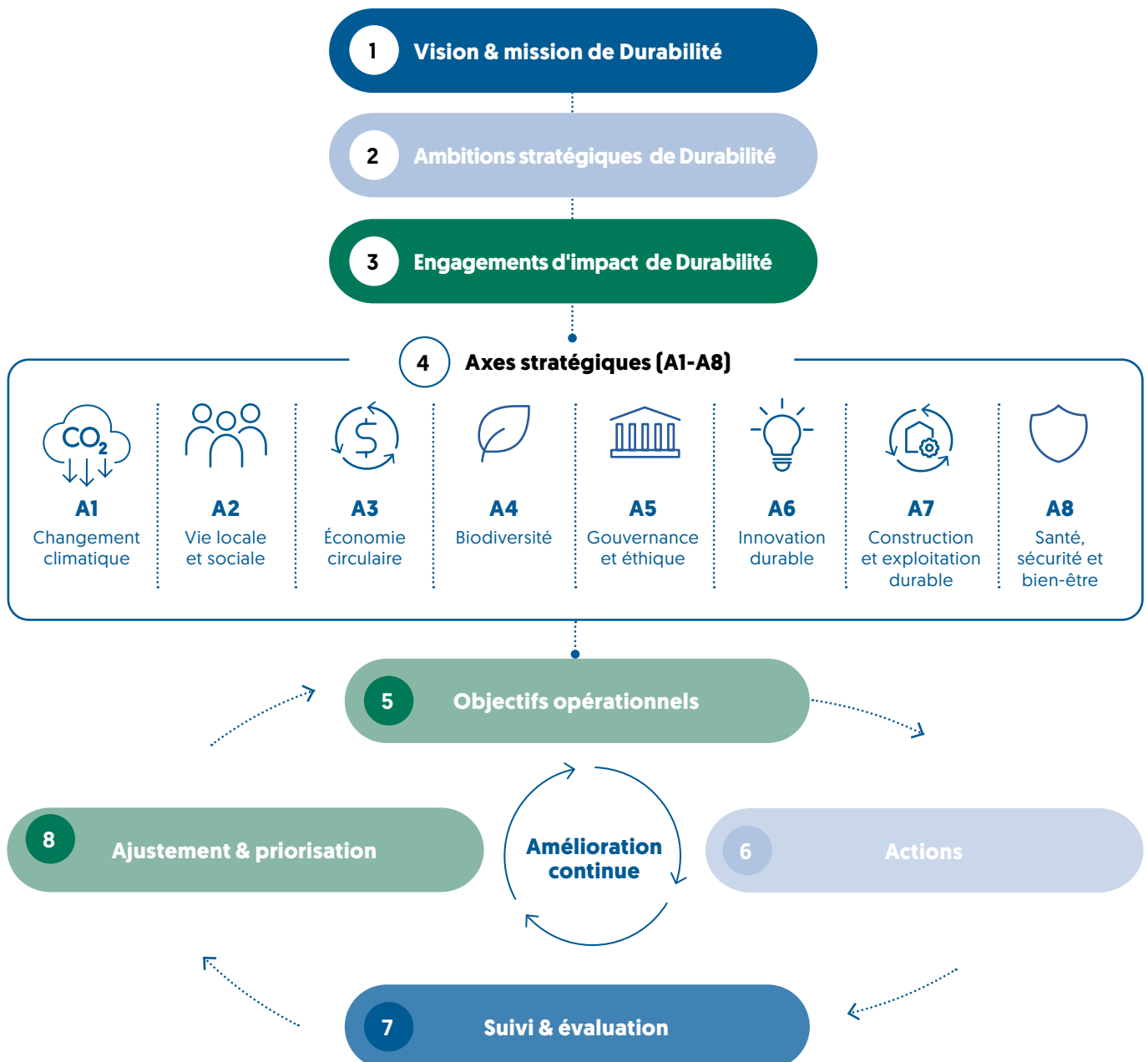
Le pilotage de la durabilité de Swissroc Group repose sur un dispositif mis en place en 2025, en cohérence avec les priorités définies par le Groupe et avec son organisation.

Il s'appuie sur une coordination centrale, l'implication des entités opérationnelles et un suivi régulier au niveau des organes supérieurs de gouvernance.

Ce dispositif permet de relier les enjeux de durabilité, les axes stratégiques du Groupe, le Plan d'Actions de Durabilité, les indicateurs de suivi et les revues de pilotage.

Il constitue une première base de pilotage à l'échelle du Groupe, appelée à évoluer au fil des prochains exercices.

Le pilotage de la durabilité s'inscrit dans le cycle suivant:



Suivi de la démarche et cadre de lecture

Le pilotage de la durabilité du Groupe s'appuie sur un premier dispositif d'indicateurs permettant de suivre l'avancement de la démarche en lien avec les huit axes stratégiques retenus. Ces indicateurs portent notamment sur la performance énergétique des actifs, les émissions de gaz à effet de serre, la santé et la sécurité, ainsi que sur certaines pratiques opérationnelles liées aux projets, aux chantiers et à la gestion des actifs.

À ce stade, leur niveau de développement demeure variable selon les thématiques.

Pour piloter les progrès de manière cohérente, Swissroc Group évalue le déploiement de ses huit axes stratégiques à travers trois niveaux d'avancement :

-  **En phase de lancement :** sujet en cours de lancement et premières démarches engagées.
-  **En phase de déploiement :** cadre défini et intégration dans les activités du Groupe.
-  **En phase d'optimisation :** dispositif intégré dans le fonctionnement du Groupe et suivi dans une logique d'amélioration continue.

Ce cadre de lecture permet au Groupe de disposer d'un langage commun pour apprécier la progression des huit axes stratégiques, hiérarchiser les efforts à poursuivre et orienter les arbitrages de pilotage.



9.

Axes stratégiques de durabilité

GRI 3-3

Les huit axes stratégiques de durabilité (A1 à A8), constituent le cadre de référence opérationnel de Swissroc Group pour structurer le déploiement de sa démarche à l'échelle du Groupe.

Ils traduisent les priorités retenues au regard de ses enjeux de durabilité, de son modèle d'affaires, de ses métiers et des risques associés à ses activités et à ses actifs immobiliers.

Ces axes stratégiques visent notamment à renforcer :

- La maîtrise des impacts environnementaux.
- La pérennité et l'attractivité des actifs immobiliers.
- La qualité d'exécution et des pratiques opérationnelles.
- L'intégration des enjeux sociaux, territoriaux et de gouvernance dans les décisions du Groupe.

Ces axes stratégiques constituent une base commune de pilotage permettant de relier :

- Les dispositifs de gouvernance et de pilotage.
- Les enjeux prioritaires identifiés.
- Le Plan d'Actions de Durabilité.
- Les objectifs opérationnels.
- Les indicateurs de suivi.



Nos huit axes stratégiques



ODD concernés

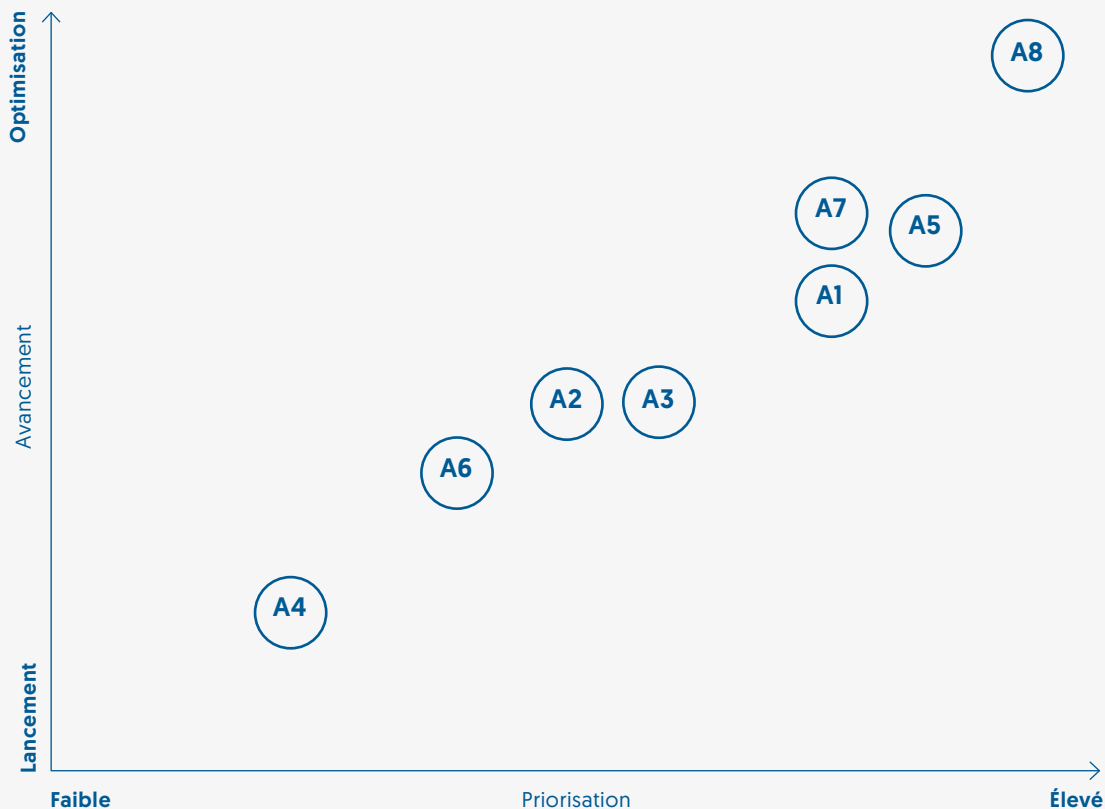
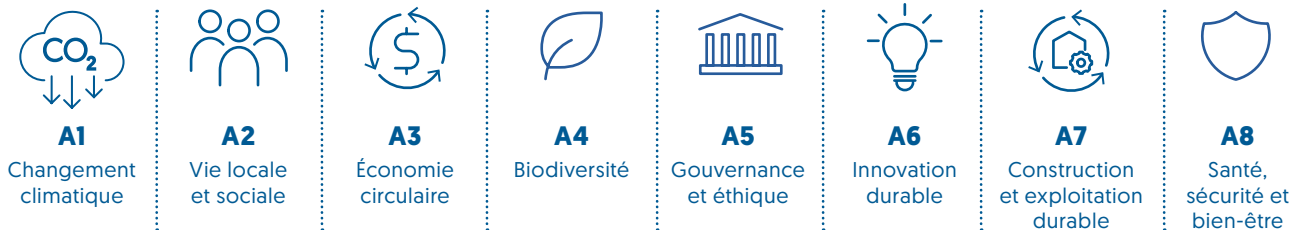


Niveau d'avancement actuel des huit axes de durabilité

Les axes stratégiques retenus ne présentent pas le même niveau de priorité à court terme. En 2025, Swissroc Group a ainsi concentré ses premiers efforts sur les thématiques considérées comme les plus structurantes pour ses activités, ses projets et la résilience de ses actifs.

Cette priorisation repose notamment sur :

- Le niveau d'impact environnemental et social des activités.
- L'influence sur la pérennité et la performance durable des actifs.
- Les attentes des investisseurs et des principales parties prenantes.
- La capacité d'action effective du Groupe.



A1 Changement climatique

ODD 7, 12, 13

GRI 302, GRI 305

Les enjeux climatiques influencent directement la manière dont Swissroc Group développe, construit et exploite ses projets immobiliers.

Dans un secteur fortement exposé aux évolutions énergétiques, réglementaires et environnementales, ils concernent autant la performance des bâtiments que la capacité du Groupe à anticiper les transformations du marché immobilier.

Dans ce contexte, Swissroc Group engage une démarche visant à renforcer la mesure, le pilotage et la réduction de ses impacts carbone, tout en intégrant davantage les enjeux climatiques dans ses processus de décision et de développement.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à renforcer la mesure et la réduction de l'empreinte carbone du Groupe, à améliorer la performance énergétique des projets et des actifs, et à intégrer les enjeux climatiques dans les décisions d'investissement, de conception et d'exploitation.

- Réduire de 30% l'empreinte carbone totale de Swissroc Group des scopes 1 et 2 d'ici 2030.
- Réduire de 30% l'empreinte carbone totale de Swissroc Group du scope 3 d'ici 2030.
- Réaliser 100% de nos projets en développement interne avec une labellisation ou appliquant le référentiel d'un label d'ici 2030.
- Réduire de 30% les émissions de CO₂ en lien avec la mobilité professionnelle et pendulaire d'ici 2030.
- Souscrire l'ensemble des contrats d'électricité à une offre d'électricité verte et locale d'ici 2030 (ex Vitale Vert 100%).

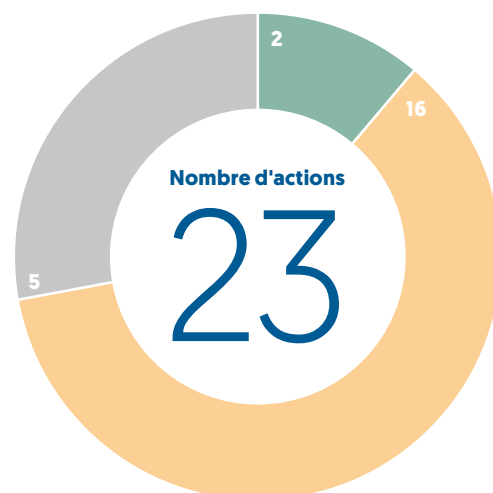


Niveau d'avancement de l'axe stratégique A1

En phase de déploiement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Environnemental : réduction des émissions de gaz à effet de serre et amélioration de la performance énergétique.



Réglementaire : anticipation du renforcement des exigences climatiques et énergétiques.



Économique : amélioration de la résilience des actifs et maîtrise des coûts énergétiques.



Stratégique : réponse aux attentes croissantes des investisseurs et partenaires en matière de décarbonation et de transparence.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues visent à renforcer l'intégration des enjeux climatiques dans le pilotage des activités, des projets et des investissements du Groupe.

- Étendre le bilan carbone avec intégration du scope 3.
- Renforcer le suivi des consommations énergétiques sur les actifs les plus énergivores.
- Systématiser l'intégration de critères énergétiques dans les projets.
- Intégrer davantage les enjeux climatiques dans les processus d'investissement et d'arbitrage.
- Renforcer la prise en compte des enjeux liés à la mobilité professionnelle dans les dispositifs d'analyse et de pilotage.

A2 Vie locale et sociale

ODD 4, 5, 8, 11, 12

GRI 204, GRI 402, GRI 403, GRI 404, GRI 405, GRI 413, GRI 414

Les activités de Swissroc Group s'inscrivent dans des territoires, mobilisent de nombreuses parties prenantes et participent, à leur échelle, à la dynamique économique et sociale locale. À travers ses projets et ses pratiques internes, le Groupe cherche à renforcer durablement son ancrage territorial et la qualité des relations avec ses partenaires, collaborateurs et usagers.

Cet axe couvre également des enjeux liés à la formation, au développement des compétences, à la diversité et au dialogue interne, considérés comme des leviers importants pour accompagner la qualité d'exécution des projets et l'engagement des équipes.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et renforcer l'impact local et social du Groupe à travers ses activités et ses pratiques.

- Soutenir les initiatives locales et projets à impact positif avec 2 projets/an jusqu'à 2030.
- Favoriser les partenariats locaux durables situés dans un rayon inférieur à 40 km pour la production à hauteur de 60% d'ici 2030 et pour les services à l'entreprise implanté sur le territoire helvétique à 80% d'ici 2030.
- Porter d'ici 2030 à 30% la part de contrats d'apprentissage ou de formation qualifiante ou d'évolution de poste en interne au sein du Groupe.
- Garantir d'ici 2030 l'égalité professionnelle et la diversité : 40% de femmes dans un rôle managérial.
- Former et sensibiliser 100% des collaborateurs d'ici 2026 (maintien annuel jusqu'en 2030) aux enjeux et à la culture durabilité Swissroc Group.
- Mettre en place d'ici 2025 un dialogue social structuré et atteindre d'ici 2030 un taux de satisfaction interne $\geq 75\%$ sur la qualité du dialogue et du bien-être au travail.



A2 Vie locale et sociale

ODD 4, 5, 8, 11, 12

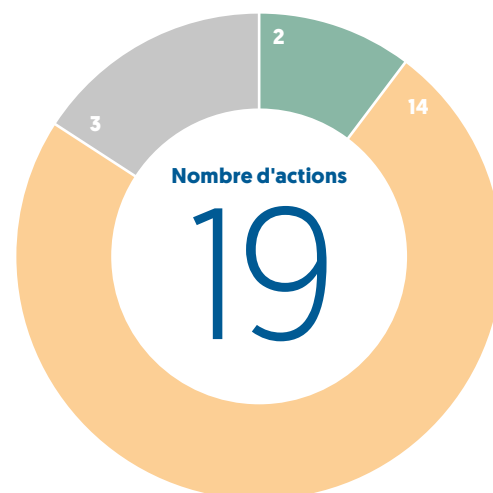
GRI 204, GRI 402, GRI 403, GRI 404, GRI 405, GRI 413, GRI 414

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A2

En phase de déploiement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Social : contribution à la qualité de vie des usagers et au développement des compétences.



Territorial : amélioration de l'intégration des projets dans leur environnement.



Économique : contribution au tissu économique local via les partenaires et fournisseurs.



Réputationnel : renforcement de l'ancrage territorial et de la crédibilité du Groupe auprès des parties prenantes locales.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues traduisent la volonté du Groupe de structurer davantage sa contribution aux enjeux sociaux et territoriaux. Elles répondent notamment aux besoins identifiés en matière de transmission des compétences, de valorisation des dynamiques locales et de meilleure prise en compte des dimensions humaines dans les projets et les pratiques internes

- Formaliser une approche Groupe de l'ancrage territorial.
- Développer l'apprentissage et la transmission des compétences.
- Intégrer davantage les dimensions sociales et territoriales dans les projets.
- Renforcer la sensibilisation des équipes aux enjeux sociaux, territoriaux et de diversité.

A3 Économie circulaire

ODD 6, 7, 12, 13

GRI 301, GRI 302, GRI 303, GRI 306, GRI 308

Dans le secteur immobilier, les enjeux liés aux ressources, aux matériaux et aux déchets prennent une importance croissante. Swissroc Group intègre les principes d'économie circulaire afin de faire évoluer ses pratiques de conception, de construction et d'exploitation vers une utilisation plus efficiente et durable des ressources.

Cette démarche concerne notamment le choix des matériaux et le potentiel de réemploi, la gestion des déchets ainsi que l'évolution des pratiques de chantier et d'achat.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et renforcer l'intégration des principes d'économie circulaire dans les activités du Groupe.

- Atteindre 70% de valorisation des déchets produits sur chantiers et sites d'ici 2030.
- Réemployer 30% des matériaux issus des chantiers et projets d'ici 2030.
- Réduire de 10% les consommations d'eau et d'énergie sur sites administratifs et chantiers d'ici 2030.
- Limiter à 40% la part de matériaux non séparables ou non démontables dans les projets d'ici 2030 pour le volet gros œuvre.
- Intégrer des critères circulaires dans 100% des achats d'ici 2030.

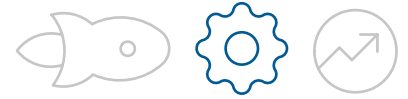


A3 Économie circulaire

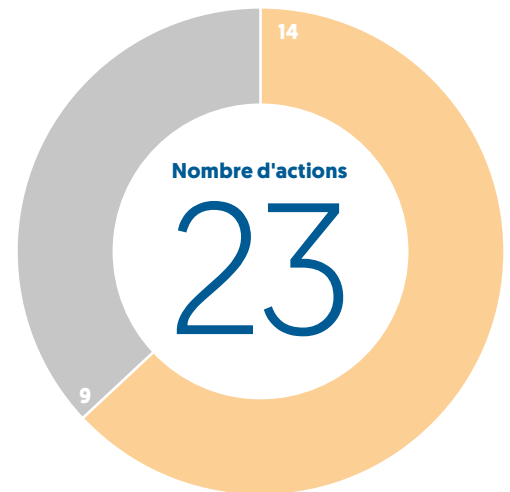
ODD 6, 7, 12, 13

GRI 301, GRI 302, GRI 303, GRI 306, GRI 308

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A3
En phase de déploiement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Environnemental : réduction des déchets, optimisation de l'utilisation des ressources et limitation des impacts liés aux matériaux.



Opérationnel : évolution des pratiques de chantier, des achats et de la coordination avec les partenaires.



Économique : amélioration de l'efficacité matière et meilleure anticipation des contraintes liées aux ressources.



Réglementaire : prise en compte des exigences croissantes liées aux déchets, aux matériaux et à la traçabilité.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues visent à renforcer la prise en compte des principes d'économie circulaire dans les projets et les activités opérationnelles du Groupe. Elles répondent notamment aux enjeux de gestion des ressources, de réduction des déchets et d'évolution des pratiques de conception, d'achat et de chantier.

- Structurer le suivi des déchets à l'échelle des chantiers.
- Renforcer l'intégration des critères liés aux matériaux dans les projets.
- Identifier des opportunités de réemploi adaptées aux opérations.
- Sensibiliser les équipes et partenaires aux enjeux de l'économie circulaire.

A4 Biodiversité

ODD 6, 11, 15

GRI 303, GRI 304

Les projets immobiliers interagissent directement avec leur environnement naturel et urbain. Pour Swissroc Group, la biodiversité représente un enjeu croissant d'intégration territoriale, de gestion des sols, de végétalisation et de qualité environnementale des projets.

Cet axe stratégique concerne principalement les phases de développement et de conception, au cours desquelles se définissent les choix d'implantation, d'aménagement extérieur, de gestion de l'eau et d'intégration paysagère.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets du Groupe.

- Concevoir 80% de nos projets internes avec des aménagements favorables à la biodiversité d'ici 2030.
- Intégrer sur 100% de nos nouveaux projets internes d'ici 2030 des solutions économes et de gestion durable de l'eau, incluant la rétention en toiture, la gestion à ciel ouvert et des équipements hydro-économes.
- Soutenir et développer chaque année au moins un projet pilote ou partenariat local dédié à la biodiversité.
- Préserver la qualité écologique des sols sur 100% de nos projets internes et sites d'ici 2030.
- Créer et déployer d'ici 2027 un label interne « Swissroc Biodiversité » valorisant les projets exemplaires.



A4 Biodiversité

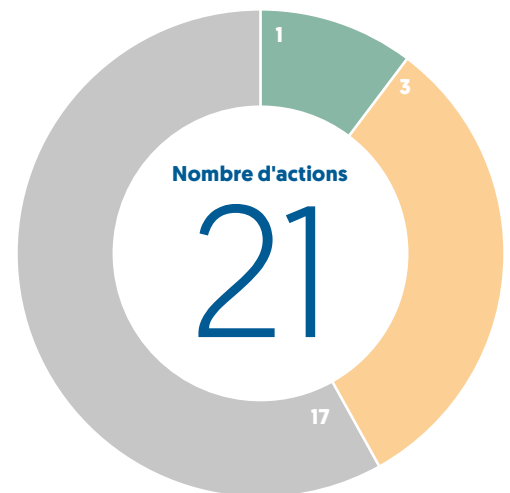
ODD 6, 11, 15

GRI 303, GRI 304

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A4
En phase de lancement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Environnemental : meilleure prise en compte des écosystèmes locaux et amélioration de la qualité écologique des projets.



Réglementaire : anticipation des exigences croissantes liées aux sols, à l'eau et à la nature en ville.



Territorial : amélioration de l'intégration paysagère et environnementale des opérations.



Réputationnel : renforcement de la capacité du Groupe à démontrer une approche qualitative de l'intégration environnementale.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues traduisent la volonté du Groupe de mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans la conception et le développement de ses projets. Elles visent à renforcer la prise en compte des impacts sur le vivant, tout en favorisant des aménagements plus adaptés aux équilibres écologiques et au contexte territorial.

- Intégrer l'analyse des enjeux de biodiversité dans les nouveaux projets.
- Développer des aménagements favorables à la végétalisation et aux habitats écologiques.
- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux liés à la biodiversité et à l'intégration écologique des projets.

A5 Gouvernance et éthique

ODD 12, 16

GRI 2-3, 2-9, GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 2-26, GRI 205, GRI 206, GRI 308, GRI 414

La capacité de Swissroc Group à déployer une démarche de durabilité crédible qui repose sur une gouvernance claire, des responsabilités identifiées et des pratiques transparentes. Dans un environnement où les exigences réglementaires et les attentes des parties prenantes se renforcent, la gouvernance constitue un levier essentiel de pilotage et de confiance.

Cet axe stratégique couvre notamment la définition des responsabilités, le pilotage, la conformité réglementaire, l'éthique des affaires ainsi que la fiabilité des dispositifs de reporting et de suivi.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et renforcer les pratiques de gouvernance et d'éthique du Groupe.

- Mettre en place d'ici fin 2026 une gouvernance et organisation de la durabilité claire, partagée et opérationnelle dans 100% des filiales du Groupe.
- Garantir que 100% des contrats et marchés intégreront un code de conduite partenaires commerciaux, et 100% des collaborateurs seront formés aux principes d'intégrité, de lutte contre la corruption et de respect des règles de concurrence loyale d'ici 2030.
- Se doter d'ici fin 2026 d'un reporting de durabilité consolidé, digitalisé et intégré au pilotage stratégique.
- Développer une culture éthique, responsable et inclusive au sein de Swissroc Group d'ici 2030.
- Étendre la gouvernance durable à toute notre chaîne de valeur d'ici 2030.



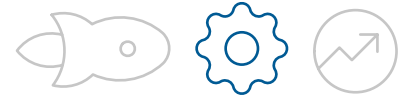
A5 Gouvernance et éthique

ODD 12, 16

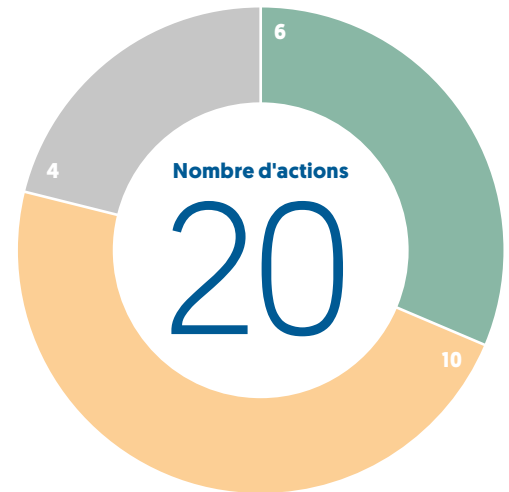
GRI 2-3, 2-9, GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 2-26, GRI 205, GRI 206, GRI 308, GRI 414

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A5

En phase de déploiement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Gouvernance : amélioration de la clarté des responsabilités et du pilotage.



Réputationnel : renforcement de la crédibilité du Groupe auprès des investisseurs et partenaires.



Conformité : meilleure capacité à anticiper les risques réglementaires et contractuels.



Opérationnel : amélioration du reporting, de la traçabilité et de l'intégration des enjeux de durabilité dans les pratiques.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues visent à renforcer la structuration de la gouvernance de la durabilité et l'intégration des principes éthiques dans les pratiques du Groupe. Elles répondent notamment aux enjeux de pilotage, de maîtrise des risques, de transparence et d'harmonisation des pratiques avec les partenaires et fournisseurs.

- Renforcer les revues de pilotage et les mécanismes de suivi des priorités de durabilité
- Formaliser les principes de conduite applicables aux partenaires commerciaux
- Renforcer l'évaluation des partenaires et fournisseurs selon des critères de durabilité.

A6 Innovation durable

ODD 9, 12

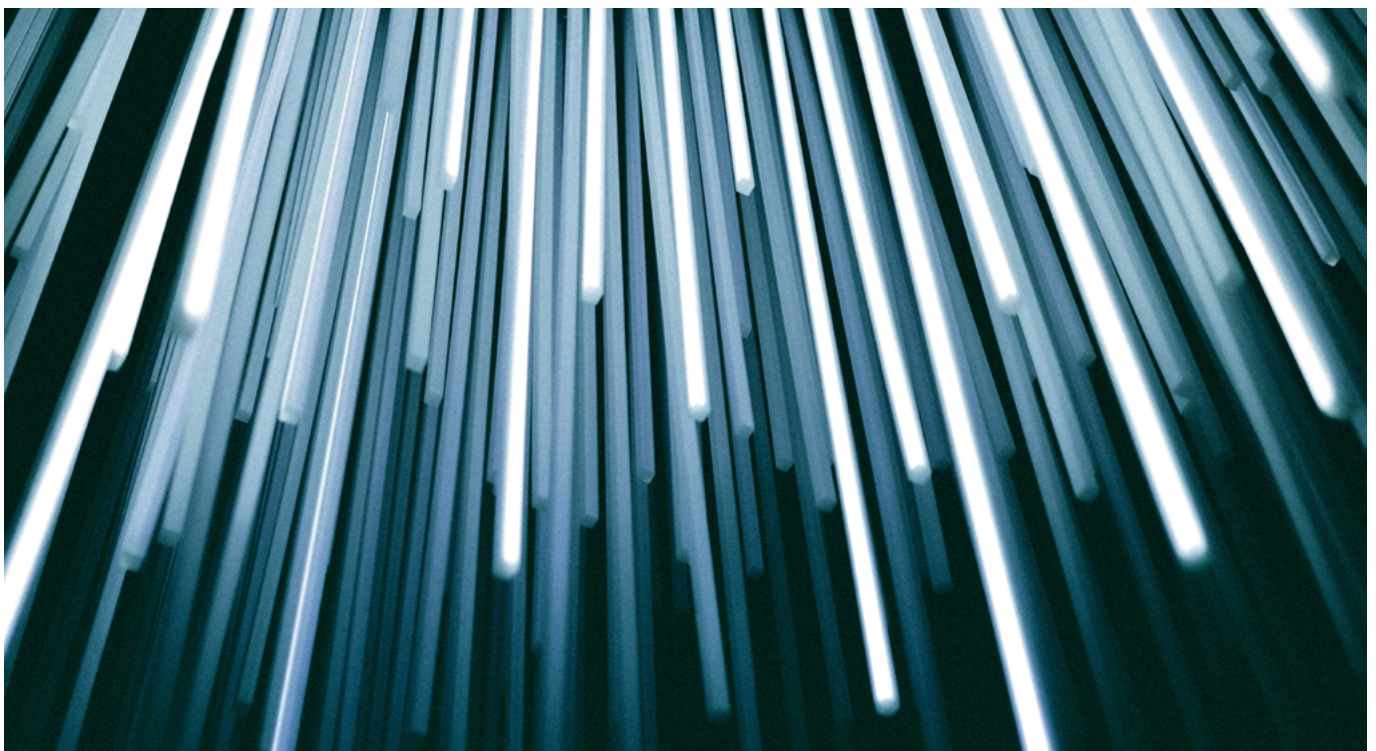
GRI 3-3, GRI 302, GRI 404

L'évolution des enjeux environnementaux, techniques et réglementaires conduit le secteur immobilier à faire évoluer ses méthodes, ses outils et ses pratiques. Swissroc Group considère l'innovation comme un levier permettant d'accompagner cette transformation et de renforcer la performance durable de ses activités.

Cet axe stratégique concerne notamment les solutions constructives, les outils numériques, les approches de pilotage et les pratiques permettant d'améliorer la qualité environnementale, opérationnelle et technique des projets.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et accélérer le développement de solutions innovantes et durables au sein du Groupe.

- Déployer dans 100% de nos projets internes d'ici 2030 des solutions techniques ou organisationnelles réduisant les consommations de ressources.
- Utiliser la modélisation et les outils numériques pour améliorer la performance environnementale et la qualité de gestion des projets.
- Créer d'ici 2027 une base « Swissroc Innovation » recensant et partageant les bonnes pratiques.
- Étudier ou développer chaque année au moins un projet d'innovation collaboratif avec des partenaires externes.
- Former et impliquer 100% des collaborateurs d'ici 2030 à travers un programme « Innov'Acteurs ».
- Mener chaque année une réflexion structurée d'amélioration de nos services, produits ou prestations.



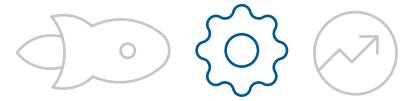
A6 Innovation durable

ODD 9, 12

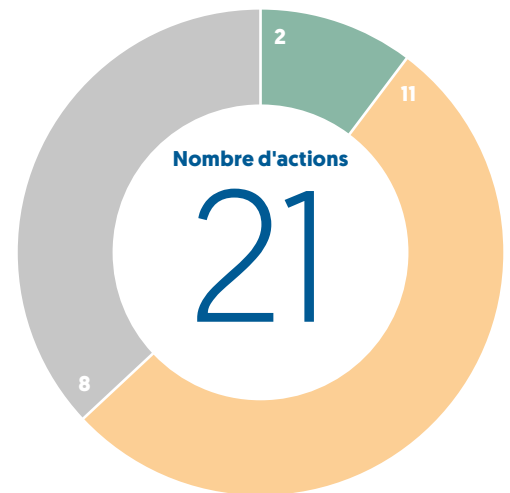
GRI 3-3, GRI 302, GRI 404

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A6

En phase de déploiement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Environnemental : amélioration de la performance environnementale des projets.



Économique : développement de solutions créatrices de valeur et amélioration de l'efficacité opérationnelle.



Opérationnel : optimisation des méthodes de travail et amélioration de la qualité des projets.



Stratégique : renforcement de la capacité d'adaptation du Groupe dans un secteur en évolution.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues visent à renforcer l'intégration de solutions innovantes dans les métiers et les projets du Groupe. Elles répondent notamment aux enjeux de performance environnementale, de transformation des pratiques et de diffusion des retours d'expérience à l'échelle des différentes activités du Groupe.

- Intégrer des solutions innovantes dans la conception des projets.
- Renforcer l'usage des outils numériques au service de la performance environnementale et du pilotage.
- Structurer une base de capitalisation des bonnes pratiques et retours d'expérience .
- Sensibiliser les équipes aux enjeux d'innovation durable et d'amélioration continue.

A7 Construction et exploitation durable

ODD 3, 7, 9, 12, 13, 15

GRI 301, GRI 302, GRI 305, GRI 306, GRI 416

Les phases de construction et d'exploitation concentrent une part importante des impacts environnementaux, techniques et opérationnels du cycle immobilier. Swissroc Group cherche ainsi à renforcer la performance durable de ses projets et de ses actifs à travers ses pratiques de chantier, ses choix techniques et le suivi des bâtiments en exploitation.

Cet axe stratégique couvre notamment les enjeux liés à la performance énergétique, à la qualité des matériaux, au suivi des consommations et à l'amélioration continue des pratiques de construction et d'exploitation.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et renforcer l'intégration des principes de construction et d'exploitation durable dans l'ensemble des projets du Groupe.

- Intégrer des matériaux responsables et traçables dans 80% des projets d'ici 2030.
- Réaliser un bilan carbone et une variante d'amélioration bas carbone pour 100% des projets internes dès 2028.
- Atteindre un taux de valorisation matière $\geq 80\%$ d'ici 2030.
- Utiliser 100% de bois certifié FSC ou PEFC ou issu de forêts suisses dans tous les projets de construction d'ici 2030.
- Intégrer les études de confort et de qualité environnementale (par ex : ensoleillement ou qualité de l'air intérieur...) dans 100% des projets d'ici 2030.
- Intégrer un critère de base consommation sur les installations techniques (chauffage, ventilation, éclairage, pompes à chaleur, eau...) dans 100% des projets d'ici 2030.

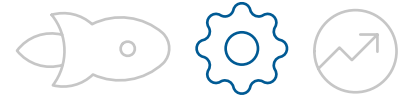


A7 Construction et exploitation durable

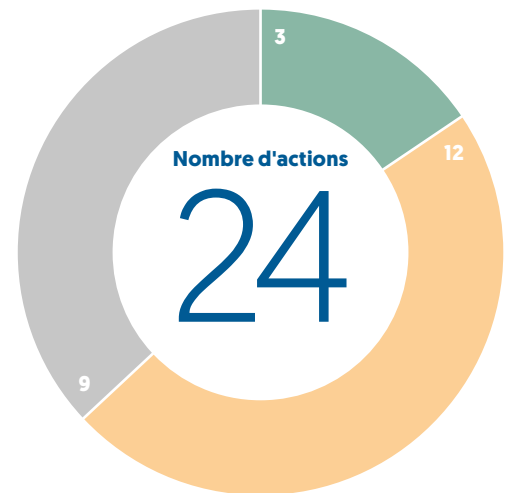
ODD 3, 7, 9, 12, 13, 15

GRI 301, GRI 302, GRI 305, GRI 306, GRI 416

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A7 En phase de déploiement



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Environnemental : amélioration de la performance énergétique et réduction des impacts liés à l'exploitation des bâtiments.



Réglementaire : anticipation des exigences croissantes en matière de performance énergétique et environnementale.



Économique : amélioration de la résilience et de l'attractivité des actifs.



Opérationnel : amélioration du suivi technique et de la qualité d'exécution.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues visent à renforcer l'intégration des enjeux de durabilité dans les phases de construction et d'exploitation des actifs. Elles répondent notamment aux enjeux de performance énergétique, de qualité constructive, de traçabilité des matériaux et d'amélioration continue des pratiques opérationnelles.

- Renforcer le suivi de la performance énergétique des projets et actifs.
- Intégrer une approche cycle de vie dans les projets.
- Renforcer la traçabilité des matériaux et l'utilisation de certifications adaptées lorsque pertinent.

A8 Santé, sécurité et bien-être

ODD 3, 4, 8

GRI 403, GRI 404

Les activités de Swissroc Group, notamment sur les chantiers, impliquent une attention particulière portée à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail. Le Groupe considère ces enjeux comme essentiels pour garantir la qualité d'exécution des projets, protéger les intervenants et favoriser un environnement de travail durable et cohérent.

Cet axe stratégique couvre à la fois les dispositifs de prévention et de sécurité sur les opérations, ainsi que des dimensions plus larges liées au bien-être, à la formation et à la qualité de l'environnement professionnel.

Cette ambition se décline à travers un ensemble d'objectifs opérationnels visant à structurer et renforcer les actions du Groupe en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail.

- Garantir la santé, la sécurité et le bien-être sur 100% des chantiers en réalisant un accueil SSE sur tous les chantiers dès 2025.
- Sensibiliser à l'ergonomie et à la santé posturale sur 100% des postes de travail dès 2025.
- Sensibiliser et former aux risques psychosociaux et à l'équilibre vie professionnelle / personnelle dès 2025.
- Développer la culture santé et bien-être au travail par la formation et la sensibilisation dès 2025.
- Promouvoir l'activité physique et les modes de vie sains dès 2025.
- Réduire le nombre d'accidents graves à moins de 2 par an et renforcer une culture de prévention active et durable sur l'ensemble des activités du Groupe dès 2025.
- Organiser au minimum 4 modules de formation ou opportunités internes/externes par an (formations, forums, ateliers) sur des thématiques santé, bien-être, prévention ou qualité de vie, accessibles sur base volontaire dès 2025.



A8 Santé, sécurité et bien-être

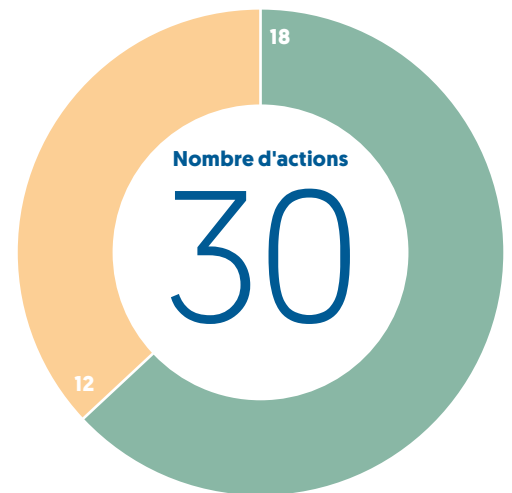
ODD 3, 4, 8

GRI 403, GRI 404

Niveau d'avancement de l'axe stratégique A8 En phase d'optimisation



● Actions finalisées ● Actions en cours ● Actions à lancer



Impacts et gestion des risques associés



Social : amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie professionnelle.



Réputationnel : renforcement de l'attractivité et de la responsabilité du Groupe en tant qu'employeur.



Opérationnel : réduction des risques d'accidents et amélioration de la maîtrise des interventions.



Réglementaire : amélioration de la maîtrise des exigences liées à la santé et à la sécurité.

Actions prioritaires 2026

Les actions prioritaires retenues visent à renforcer les dispositifs de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement des collaborateurs. Elles répondent notamment aux enjeux de sécurité opérationnelle, de qualité de vie au travail et de développement d'une culture de prévention partagée à l'échelle du Groupe.

- Renforcer les dispositifs de prévention et de sécurité.
- Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation à la santé et à la sécurité.
- Développer des initiatives favorisant le bien-être des collaborateurs et la qualité de vie au travail.



À retenir en 30 secondes

- Les huit axes stratégiques A1 à A8 constituent le cadre opérationnel de la démarche de durabilité de Swissroc Group.
- Chaque axe stratégique est décliné en objectifs opérationnels associés à des actions.
- Les actions prioritaires 2026 visent à renforcer le déploiement opérationnel, la qualité du pilotage et l'intégration de la durabilité dans les métiers du Groupe.
- Cette approche permet de relier la stratégie de durabilité aux activités concrètes, aux projets et aux décisions du Groupe.

10.

Les initiatives clés 2025

GRI 3-3

L'année 2025 constitue une première étape structurante dans le déploiement de la démarche de durabilité de Swissroc Group.

Les travaux engagés au cours de l'exercice ont principalement porté sur la mise en place des fondations nécessaires à l'intégration des enjeux de durabilité dans les activités, les projets et le pilotage du Groupe.

Les initiatives présentées ci-après illustrent les principales avancées réalisées en 2025 dans le cadre du déploiement progressif de la démarche de durabilité.

Cette phase de structuration a notamment permis :

- D'identifier et hiérarchiser les enjeux pour Swissroc Group.
- De mettre en place les premières bases de gouvernance et de pilotage.
- De définir les huit axes stratégiques.
- D'engager les premiers dispositifs de suivi.
- De lancer plusieurs initiatives structurantes à l'échelle du Groupe.



Mise en place d'une gouvernance de la durabilité

Contexte :

La mise en œuvre de la stratégie de Durabilité nécessite une coordination transverse entre les entités, des rôles et des responsabilités clairement définis.

Action réalisée :

Définition d'une organisation dédiée à la durabilité.

Résultats 2025 :

- Constitution d'un comité de durabilité (CODUR).
- Définition des rôles et responsabilités à travers une organisation matricielle.
- Premiers cycles de revue et de suivi des actions engagées.
- Cadre de coordination désormais actif entre les entités concernées.

En structurant un dispositif de pilotage durabilité à l'échelle du Groupe, la gouvernance de la durabilité permet :

- De formaliser un cadre de gouvernance de la durabilité.
- D'assurer un suivi régulier et structuré des engagements.
- De renforcer la transparence et la cohérence dans la prise de décision.
- De soutenir le déploiement en objectifs opérationnels du Plan d'Actions de Durabilité 2025-2030.

Elle constitue ainsi un levier central pour crédibiliser la démarche durabilité du Groupe et en assurer son pilotage dans la durée.



Axe stratégique concerné :

A5 Gouvernance et éthique

ODD concernés :



Formalisation d'un cadre stratégique de durabilité pour Swissroc Group

Contexte :

La diversité des entités et des métiers nécessite un socle commun structurant afin d'assurer la cohérence de la démarche de durabilité à l'échelle du Groupe.

Action réalisée :

Création et publication de notre Charte Durabilité.

Résultats 2025 :

- Charte Durabilité formalisée, communiquée et déployée.
- Cadre de référence commun disponible pour les entités du Groupe.
- Base de cohérence établie entre priorités, axes et pratiques.

En établissant un cadre de référence commun, la charte durabilité permet :

- D'aligner les entités autour d'une vision et d'objectifs partagés.
- De structurer la démarche de durabilité à l'échelle du Groupe.
- De garantir la cohérence entre les priorités, les axes stratégiques et les pratiques opérationnelles.
- De faciliter le déploiement homogène du Plan d'Actions de Durabilité 2025-2030.

Elle constitue ainsi un socle structurant pour piloter la durabilité de manière cohérente, lisible et crédible auprès des parties prenantes.



Axes stratégiques concernés :

A1 Changement climatique
A8 Santé, sécurité et bien-être

ODD concernés :



Identification et priorisation des enjeux de durabilité

Contexte :

La structuration de la démarche de durabilité nécessite d'identifier et de hiérarchiser les enjeux les plus pertinents au regard des métiers du Groupe, de son modèle d'affaires et des attentes de ses parties prenantes.

Action réalisée :

Réalisation d'une analyse de matérialité intégrant une approche de matérialité simple et de double matérialité.

Résultats 2025 :

- Principales parties prenantes consultées.
- Huit axes stratégiques définis.
- Hiérarchisation initiale des enjeux établie pour orienter le pilotage.

En structurant l'identification et la priorisation des enjeux de durabilité, l'analyse de matérialité permet :

- D'orienter les efforts du Groupe vers les enjeux les plus significatifs.
- D'intégrer les attentes des parties prenantes dans la démarche de durabilité.
- D'aligner les priorités de durabilité avec les risques, les impacts et les leviers d'action.
- De renforcer la pertinence et la crédibilité du pilotage de la durabilité.

Elle constitue ainsi un outil d'aide à la décision permettant d'ancrer la démarche de durabilité dans une approche structurée, transparente et alignée avec les attentes du marché.



Axes stratégiques concernés :

A1 Changement climatique
A8 Santé, sécurité et bien-être

ODD concernés :



Réalisation du bilan carbone Groupe

Contexte :

Le changement climatique constitue un enjeu majeur pour le secteur immobilier, avec des effets directs sur la valorisation des actifs, les exigences réglementaires et les attentes des investisseurs.

Action réalisée :

Réalisation d'un premier bilan carbone.

Résultats 2025 :

- Première base de référence carbone établie pour les scopes 1 et 2.
- Principaux postes d'émissions identifiés.
- Socle initial de mesure disponible pour structurer la trajectoire climatique du Groupe.

En structurant la mesure des émissions, le bilan carbone permet :

- D'objectiver l'empreinte carbone des activités du Groupe.
- D'identifier les principaux postes d'émissions et les leviers de réduction.
- De poser les bases d'une trajectoire climatique.
- D'intégrer les enjeux climatiques dans les décisions d'investissement, de développement et de gestion des actifs.

Il constitue ainsi une étape clé pour piloter la performance carbone du Groupe et aligner sa trajectoire avec les attentes réglementaires et de marché.



Axe stratégique concerné :

A1 Changement climatique

ODD concerné :



Obtention de la certification EcoEntreprise

Contexte :

La structuration de la démarche de durabilité nécessite de s'appuyer sur un cadre reconnu permettant d'évaluer les pratiques, d'identifier les axes de progression et de renforcer la crédibilité du dispositif.

Action réalisée :

Déploiement du standard de certification EcoEntreprise.

Résultats 2025 :

- Certification EcoEntreprise obtenue.
- Cadre de management de la durabilité reconnu par un référentiel externe.
- Premières pratiques mises en place validées par un tiers.

En s'appuyant sur un référentiel reconnu et audité, la certification permet :

- De structurer la démarche de durabilité selon un cadre externe.
- De renforcer la transparence et la fiabilité des pratiques mises en place.
- De crédibiliser les engagements du Groupe auprès des investisseurs et partenaires.
- De soutenir l'amélioration continue du système de management de la durabilité.

Elle constitue ainsi un levier important pour asseoir la légitimité de la démarche de durabilité du Groupe et renforcer la confiance de ses parties prenantes.



Axe stratégique concerné :

A5 Gouvernance et éthique

ODD concerné :



Déploiement d'une formation à la durabilité

Contexte :

L'intégration de la durabilité dans les pratiques repose sur la montée en compétences des équipes et sur le développement d'une culture commune à l'échelle du Groupe.

Action réalisée :

Création et déploiement d'un module e-learning dédié à la durabilité.

Résultats 2025 :

- Mise en ligne du module e-learning.
- Collaborateurs sensibilisés aux enjeux de durabilité.
- Base commune de compréhension engagée au sein du Groupe.

En développant les compétences internes sur les enjeux de durabilité, le module e-learning permet :

- De renforcer la compréhension des enjeux de durabilité à l'échelle du Groupe.
- De faciliter l'intégration des critères de durabilité dans les pratiques opérationnelles.
- De soutenir l'évolution des métiers vers des pratiques plus durables.

Il constitue ainsi un levier clé pour ancrer la durabilité dans la culture du Groupe et accompagner sa mise en œuvre concrète.



Axes stratégiques concernés :

A2 Vie locale et sociale

A8 Santé, sécurité et bien-être

ODD concernés :



Renforcement du cadre éthique

Contexte :

Les enjeux de gouvernance nécessitent des règles formalisées, partagées et applicables à l'ensemble des collaborateurs afin de renforcer l'intégrité, la transparence et la cohérence des pratiques.

Action réalisée :

Rédaction et diffusion d'un Code de Conduite collaborateurs.

Résultats 2025 :

- Code de Conduite lu et signé par les collaborateurs.
- Principes éthiques formalisés.
- Comportements attendus clarifiés à l'échelle du Groupe.

En formalisant les principes de conduite du Groupe, le Code de Conduite permet :

- De structurer le cadre éthique applicable à l'ensemble des collaborateurs.
- De prévenir les risques de non-conformité et les risques réputationnels.
- De renforcer la culture d'intégrité et de responsabilité au sein du Groupe.
- D'améliorer la lisibilité des attentes en matière de comportement professionnel.

Il constitue ainsi un levier essentiel de maîtrise des risques et de crédibilité de la gouvernance du Groupe.



Axe stratégique concerné :

A5 Gouvernance et éthique

ODD concernés :



11.

Trajectoire

GRI correspondants : GRI 2-22, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 3-3

La durabilité s'inscrit, pour Swissroc Group, dans une dynamique appelée à se renforcer dans le temps. Après une première étape marquée en 2025 par la définition des priorités, la mise en place des fondations de la démarche et le lancement des premières actions, le Groupe entend poursuivre le déploiement de son dispositif à l'échelle de ses activités, de ses métiers et de ses actifs.

Cette section présente la première étape engagée en 2025, les évolutions attendues pour les années suivantes ainsi que les principales conditions de réussite de la trajectoire retenue par le Groupe.

2025
Structuration

2026
Déploiement

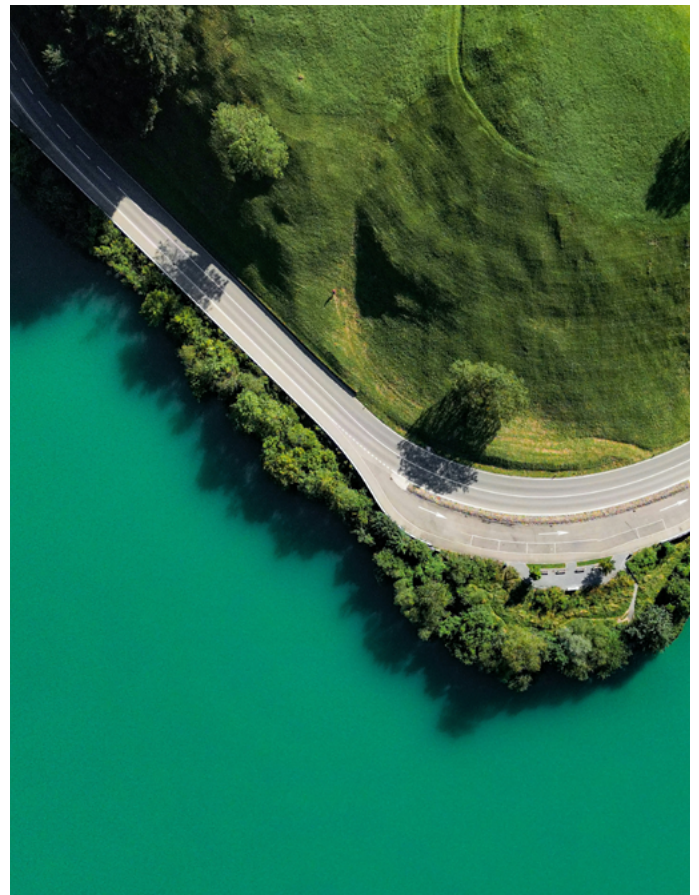
2027-30
Consolidation

Année 2025 : étape de structuration

L'année 2025 marque une première étape importante dans la mise en place de la démarche de durabilité de Swissroc Group. Au cours de l'exercice, le Groupe a défini ses priorités, retenu huit axes stratégiques, mis en place une organisation dédiée, engagé un premier dispositif de pilotage et lancé des actions initiales à l'échelle de ses métiers et de ses filiales.

Ce premier rapport reflète ainsi une démarche en développement, cohérente avec un exercice de référence initial. Il présente les bases posées en 2025 et constitue un point d'appui pour la poursuite de la démarche dans les prochaines années.

À fin 2025, les principaux points de vigilance identifiés concernent notamment l'évolution des exigences réglementaires en matière énergétique et climatique, les attentes accrues des investisseurs et partenaires en matière de transparence et de performance de durabilité, les enjeux liés à la décarbonation des activités et des actifs, la prise en compte des critères de durabilité à l'échelle de la chaîne de valeur ainsi que le renforcement des outils de pilotage et de suivi à l'échelle du Groupe.



Années 2026 - 2030 : étape de déploiement et de consolidation

Dans la continuité des travaux engagés en 2025, Swissroc Group entend inscrire sa démarche de durabilité dans une phase de déploiement et de consolidation à l'échelle du Groupe. L'enjeu sera d'en élargir la portée tout en renforçant sa cohérence, sa lisibilité et son utilité pour le pilotage des activités.

Cette étape devra permettre de faire évoluer le dispositif mis en place en 2025 vers une intégration complète de la durabilité dans les processus de décision, les métiers et la gestion des actifs. Elle s'appuiera notamment sur le pilotage à l'échelle du Groupe, l'amélioration des indicateurs et des données disponibles, ainsi qu'une harmonisation accrue des méthodes de suivi entre les entités.

Dans cette perspective, les priorités porteront en particulier sur le déploiement du bilan carbone sur les trois scopes, sur l'intégration plus systématique de critères bas carbone et énergétiques dans les projets, sur le renforcement du pilotage de la durabilité, des indicateurs et du suivi, sur l'intégration des enjeux liés à la biodiversité, notamment sur les sols et l'eau, ainsi que sur la consolidation de la culture santé et sécurité sur les chantiers. Le Groupe entend également poursuivre le déploiement opérationnel des axes encore émergents, en particulier en matière de circularité et d'impact territorial.

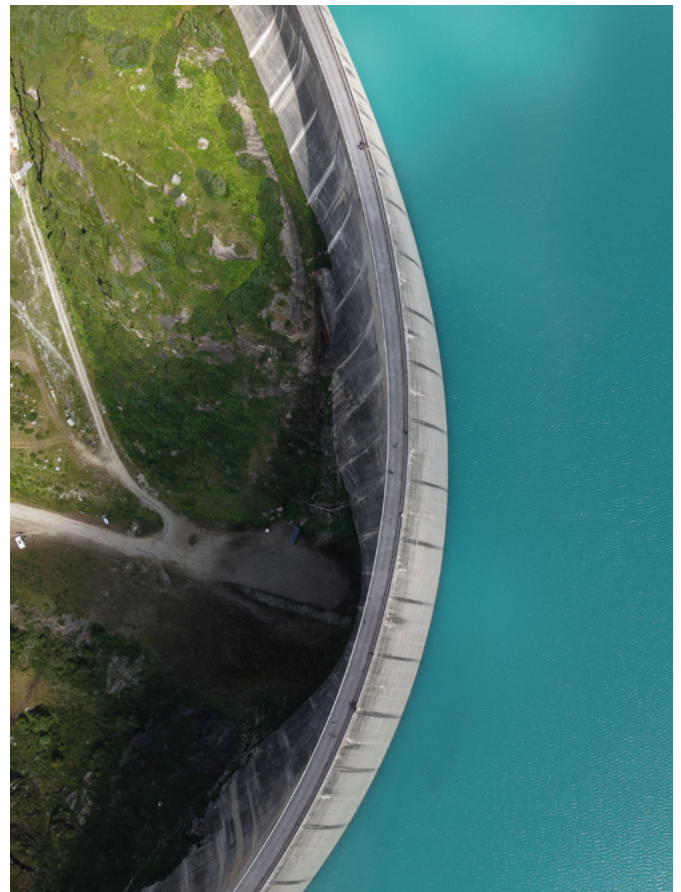
À horizon 2030, Swissroc Group entend disposer d'une démarche de durabilité plus aboutie, fondée sur un pilotage renforcé, une meilleure lisibilité des résultats obtenus et une intégration plus large de la durabilité dans ses décisions et ses activités.

Renforcement du dispositif

Le renforcement du dispositif constitue l'un des fils conducteurs de la trajectoire engagée par Swissroc Group. Les constats issus de ce premier exercice ont permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration pour les prochaines années, en particulier sur la qualité et la couverture des indicateurs, l'harmonisation des méthodes utilisées entre les entités, l'évolution des outils de pilotage ainsi que la consolidation des dispositifs de collecte et de suivi.

Ce renforcement vise à doter le Groupe d'un dispositif de durabilité plus lisible, plus cohérent et plus utile au pilotage des activités. Il doit également permettre une prise en compte plus régulière de la durabilité dans les décisions d'investissement, de développement, de construction et de gestion des actifs.

Le dispositif mis en place en 2025 a ainsi vocation à gagner en fiabilité, en cohérence et en utilité managériale, dans une logique d'amélioration continue adaptée au niveau actuel d'avancement du Groupe en matière de durabilité.

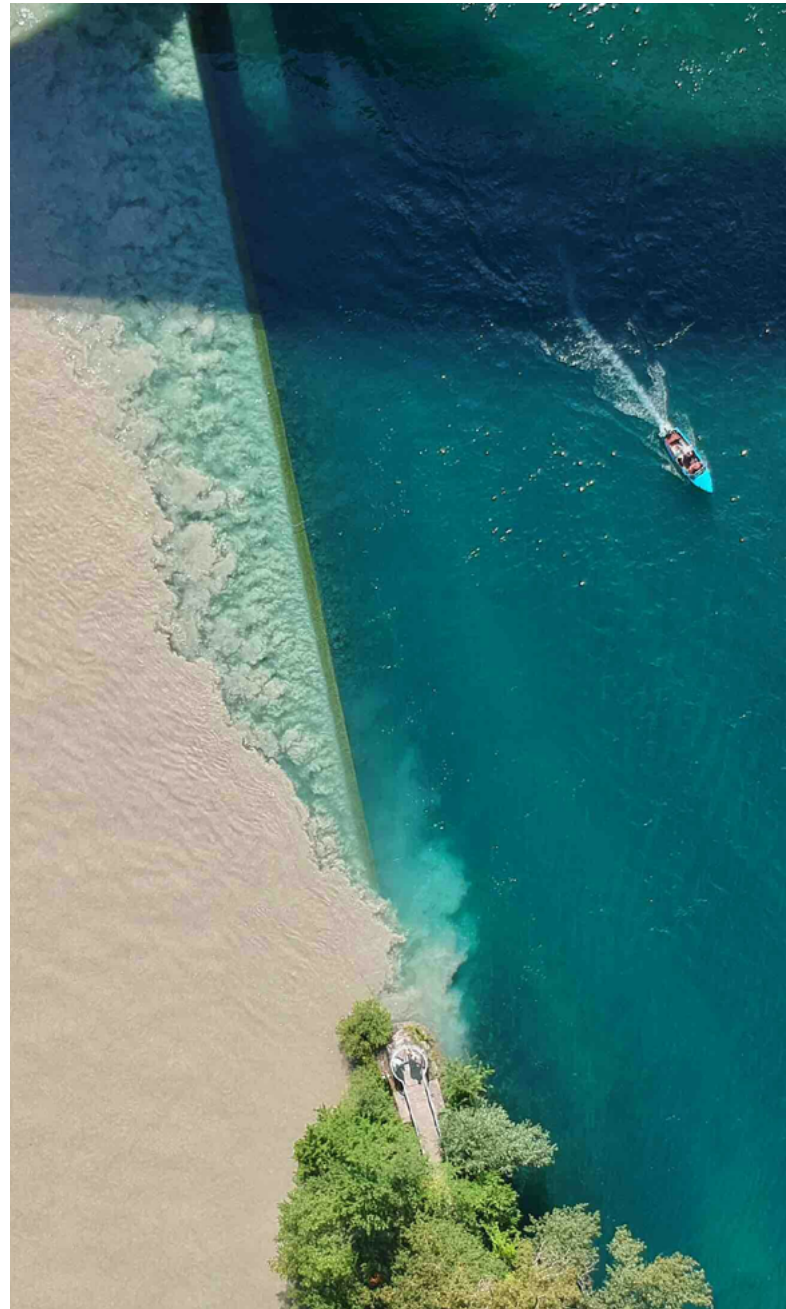


Conditions de réussite

La mise en œuvre de la trajectoire de durabilité de Swissroc Group présentée dans ce rapport repose sur plusieurs conditions relevant à la fois du pilotage d'ensemble de la démarche et de sa traduction effective dans les activités du Groupe.

Une première série de conditions concerne l'implication de la direction et des instances supérieures de gouvernance, la coordination entre les entités et métiers du Groupe, ainsi que l'intégration de la durabilité dans les arbitrages et les activités. Elle implique également un pilotage suffisamment robuste pour assurer la continuité entre les priorités définies, les arbitrages réalisés, le suivi des actions engagées et leur déploiement progressif à l'échelle du Groupe.

Une seconde série de conditions concerne le renforcement des outils de pilotage, de suivi et de reporting, l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données, ainsi que la montée en compétence des équipes. Ces leviers ont vocation à accompagner la démarche et à en renforcer, au fil du temps, la lisibilité, la cohérence et l'intégration dans le fonctionnement du Groupe.



À retenir en 30 secondes

- L'année 2025 correspond à une première étape de structuration de la démarche de durabilité.
- La période 2026 - 2030 doit permettre d'élargir la portée du dispositif et d'en renforcer la cohérence.
- La trajectoire du Groupe repose sur un déploiement, un pilotage renforcé et une intégration croissante de la durabilité dans les décisions.
- Cette progression s'inscrit dans une logique d'amélioration continue à horizon 2030.

12. Conclusion

GRI correspondant: GRI 2-22

L'année 2025 constitue une étape structurante dans le développement de la démarche de durabilité de Swissroc Group. À travers ce premier rapport, le Groupe a souhaité formaliser sa volonté de transparence envers ses parties prenantes et inclure les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses activités, ses projets et son pilotage.

Les travaux engagés au cours de l'exercice ont notamment permis de définir les priorités de durabilité du Groupe, de structurer une première organisation de gouvernance et de déployer les premiers dispositifs de suivi et d'action associés aux huit axes stratégiques retenus.

Dans un secteur immobilier confronté à des évolutions climatiques, réglementaires, économiques et sociétales croissantes, Swissroc Group considère la durabilité comme un levier de résilience, de maîtrise des risques, de qualité des projets et de création de valeur à long terme.

Le Groupe est toutefois conscient que cette démarche demeure à un stade de maturité encore évolutif et que plusieurs dimensions devront être consolidées au cours des prochaines années, notamment :

- Le renforcement de la qualité et de la disponibilité des données.
- La consolidation des dispositifs de pilotage et de reporting.
- L'élargissement des périmètres de mesure.
- Le renforcement de l'intégration des enjeux de durabilité dans les métiers et les processus du Groupe.

Les prochaines étapes porteront ainsi sur le renforcement du déploiement opérationnel, l'amélioration continue des outils de pilotage et la consolidation des trajectoires définies à horizon 2030.



À travers cette démarche, Swissroc Group affirme sa volonté de construire une approche de la durabilité pragmatique, cohérente et adaptée aux responsabilités d'un acteur immobilier intégré, tout en contribuant au développement de projets et d'actifs plus résilients, performants et durables dans le temps.

13. Annexes

Glossaire des abréviations

Abréviation	Description
AI à A8	Axes stratégiques de durabilité de Swissroc Group
BIM	Building Information Modeling / Modélisation des données du bâtiment
CA	Conseil d'Administration
COMEX	Comité Exécutif
CODIR	Comité de Direction
CODUR	Comité Durabilité
ESG	Environnemental, Social et Gouvernance
GES	Gaz à effet de serre
GRI	Global Reporting Initiative
ISO	International Organization for Standardization
KPI	Key Performance Indicator / Indicateur clé de performance
ODD	Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
Scope 1	Émissions directes de gaz à effet de serre
Scope 2	Émissions indirectes liées à l'énergie consommée
Scope 3	Autres émissions indirectes sur l'ensemble de la chaîne de valeur
SRABI	Swissroc Architecture - Building Intelligence
SRAM	Swissroc Asset Management
SRC	Swissroc Construction
SRD	Swissroc Développement
SRE	Swissroc Energy
SRP	Swissroc Properties
SRS	Swissroc Showroom
SGS	Swissroc Group Services
SSE	Santé, Sécurité et Environnement

Norme GRI	Description	Localisation dans le rapport	Commentaire
-----------	-------------	------------------------------	-------------

GRI 2 – Informations générales

GRI 2-1	Détails organisationnels	Chapitre 4	–
GRI 2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité	Chapitre 6	–
GRI 2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	Chapitre 6	–
GRI 2-4	Révisions des informations	Chapitre 6	Aucun retraitement significatif identifié à ce stade.
GRI 2-5	Vérification externe	Non concerné	Pas de vérification externe complète du rapport à ce stade.
GRI 2-6	Activités, chaîne de valeur et marchés desservis	Chapitre 4	–
GRI 2-7	Employés	Chapitre 4	Données en cours de structuration.
GRI 2-9	Structure et composition de la gouvernance	Chapitre 5 ; Chapitre 9	–
GRI 2-12	Rôle du Conseil d'Administration dans le pilotage des impacts	Chapitre 5; Chapitre 8	–
GRI 2-13	Délégation des responsabilités en matière de durabilité	Chapitre 5; Chapitre 8	–
GRI 2-22	Déclaration relative à la stratégie de durabilité	Chapitre 1; Chapitre 2; Chapitre 3; Chapitre 11; Chapitre 12	–
GRI 2-23	Engagements et politiques de durabilité	Chapitre 3; Chapitre 5; Chapitre 11	–
GRI 2-24	Intégration des engagements de durabilité	Chapitre 5; Chapitre 11	–
GRI 2-26	Mécanismes de signalement et gestion des préoccupations	Chapitre 5	–
GRI 2-29	Approche de dialogue avec les parties prenantes	Chapitre 6	–

Norme GRI	Description	Localisation dans le rapport	Commentaire
-----------	-------------	------------------------------	-------------

GRI 3 – Thèmes pertinents

GRI 3-1	Processus d'identification des enjeux matériels	Chapitre 6	–
GRI 3-2	Liste des enjeux matériels	Chapitre 7	–
GRI 3-3	Gestion des enjeux matériels	Chapitre 3; Chapitre 8; Chapitre 9; Chapitre 10; Chapitre 11	–

Normes thématiques – Environnement / Social / Gouvernance

GRI 203	Impacts économiques indirects	Chapitre 9	–
GRI 204	Pratiques d'achats	Chapitre 9	–
GRI 205	Lutte contre la corruption	Chapitre 9	–
GRI 206	Comportement anticoncurrentiel	Chapitre 9	–
GRI 301	Matières et matériaux	Chapitre 9	–
GRI 302	Énergie	Chapitre 9	–
GRI 303	Eau et effluents	Chapitre 9	–
GRI 304	Biodiversité	Chapitre 9	–
GRI 305	Émissions	Chapitre 9	–
GRI 306	Déchets	Chapitre 9	–
GRI 308	Évaluation environnementale des fournisseurs	Chapitre 9	–
GRI 402	Relations employés / direction	Chapitre 9	–
GRI 403	Santé et sécurité au travail	Chapitre 9	–
GRI 404	Formation et développement des compétences	Chapitre 9	–
GRI 405	Diversité et égalité des chances	Chapitre 9	–
GRI 413	Communautés locales	Chapitre 9	–
GRI 414	Évaluation sociale des fournisseurs	Chapitre 9	
GRI 416	Santé et sécurité des consommateurs	Chapitre 9	–

Les normes sectorielles GRI existantes (GRI 11 à 14) ont été analysées et ne sont pas applicables aux activités du Groupe.

Suivi du Plan d'Actions de Durabilité Groupe

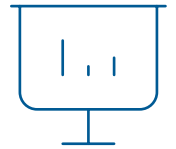


Tableau de suivi
du Plan d'Actions de Durabilité Groupe 2025-2030



Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A1 - CHANGEMENT CLIMATIQUE	Réduire de 30% l'empreinte carbone totale de Swissroc Group scope 1 et 2 d'ici 2030.	ODD 7 ODD 13 GRI 302 GRI 305	CO ₂ total émis par rapport au volume d'affaire	145,1 t CO ₂	-30%	Mettre en œuvre des audits énergétiques sur les sites administratifs et bases vies.	En cours	- Données basées sur l'année 2024, début 2026 mise à jour des datas. - Campagne de rappel sur les éco-gestes. - Action prioritaire 2026, renforcer le suivi des consommations.
						Mettre en place un système de suivi (automatisé ou non)	En cours	
						Optimiser l'éclairage, le chauffage, et le matériel IT de nos locaux	En cours	
						Former 100% du personnel aux écogestes via capsules e-learning et campagnes internes	Finalisée	
						Réaliser et consolider le bilan carbone scope 1 et 2	En cours	
						Définir des plans de réduction par filiale.	En cours	
	Réduire de 30% l'empreinte carbone totale de Swissroc Group scope 3 d'ici 2030.	ODD 12 ODD 13 GRI 305	tCO ₂ total émis par rapport au volume d'affaire	Non mesuré en 2025	-30%	Réaliser le bilan carbone scope 3 et identifier les postes majeurs (matériaux, transport, partenaires)	À lancer	- Non mesuré en 2025. - Action prioritaire 2026, intégrer le scope 3 dans notre analyse.
						Intégrer un critère carbone dans les appels d'offres et marchés	À lancer	
						Déployer une charte achat durable et un programme d'évaluation / d'audit annuel.	À lancer	
						Sensibiliser les partenaires sur la réduction d'impact et bonnes pratiques.	À lancer	
						Définir une feuille de route de gestion des émissions de CO ₂	À lancer	
	Réaliser 100% de nos projets en développement interne avec une labélisation ou appliquant le référentiel d'un label d'ici 2030 Ex: SNBS, LEED, Minergie P Eco, BREEAM...].	ODD 7 ODD 12 ODD 13 GRI 302	% projets labélisés	10% labélisés	100%	Intégrer des certifications environnementales dès la conception.	En cours	- Formation spécifique label construction à maintenir. - Action prioritaire 2026, intégrer les critères énergétiques dans les projets. - Action prioritaire 2026, intégrer les enjeux climatiques dans les processus d'investissement et d'arbitrage.
						Former les équipes conception et développement aux référentiels SNBS / Minergie...	En cours	
						Réaliser des audits énergétiques et environnementaux semestriels	En cours	
						Réaliser le reporting des projets avec et sans labelisations	Finalisée	
						Promouvoir les énergies renouvelables (PV, PAC, géothermie) dans tous les projets	En cours	
	Réduire de 30% les émissions de CO2 en lien avec la mobilité professionnelle et pendulaire d'ici 2030.	ODD 13 GRI 305	tCO ₂ total	À évaluer	-30%	Élaborer un plan de mobilité Groupe (diagnostic, objectifs, actions incitatives).	En cours	- Evaluation 2025 uniquement sur les déplacements pendulaires. - Action prioritaire 2026 mobilité professionnelle et visiteur.
						Remplacer 50% de la flotte par des véhicules hybrides ou électriques.	En cours	
						Soutenir les mobilités douces (subventions vélo, transports publics, télétravail).	En cours	
						Mettre en place une politique «voyages bas carbone» (train <3h prioritaire).	En cours	
	Souscrire l'ensemble des contrats d'électricité à une offre d'électricité verte et locale d'ici 2030 [ex Vitale Vert 100%].	ODD 7 GRI 302	% de contrats verts et locaux	20%	90%	Souscrire 100% d'électricité Naturemade sur tous nos contrats	En cours	- Campagne de rappel sur les éco-gestes. - Bascule lancée mi 2025, à poursuivre.
						Former nos collaborateurs à la sobriété énergétique (Eco-geste)	En cours	
						Suivre et publier les consommations	En cours	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

RAPPORT DE DURABILITÉ

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A2 - VIE LOCALE ET SOCIALE	Soutenir les initiatives locales et projets à impact positif avec 2 projets/an jusqu'à 2030 Ex : soutenir une association, investir dans une greentech.	ODD 11 GRI 413	Nbr de projet soutenus	2 projet [Cancer de l'enfant - Octobre Rose]	2 projets	Mettre en place un programme de mécénat structuré (budget annuel, comité d'attribution)	Finalisée	
						Valoriser ces partenariats via communication interne/externe.	Finalisée	
						Cibler les partenariats culturels, sportifs ou éducatifs à fort impact local Ex : course de l'escalade	En cours	
	Favoriser les partenariats locaux durables étant dans un rayon inférieur à 40 km pour la production à hauteur de 60% d'ici 2030 et pour les services à l'entreprise implantés sur le territoire Helvétique à 80% d'ici 2030.	ODD 11 ODD 12 GRI 204 GRI 414	% de partenaires locaux < 40km	En cours	60%	Identifier les partenaires clés sur chaque territoire	En cours	- Finaliser la cartographie des partenaires. - Action prioritaire 2026, traduire une stratégie sur les partenariat locaux. - Action prioritaire 2026, intégrer des critères sociaux et territoriaux dans les AO.
						Organiser des rencontres annuelles et enquêtes satisfaction	En cours	
						Intégrer la proximité géographique comme critère d'achat prioritaire	À lancer	
	Porter d'ici 2030 à 30% la part de contrats d'apprentissage ou de formation qualifiante ou d'évolution de poste en interne au sein du Groupe.	ODD 8 ODD 4 GRI 404	% contrats	0%	30%	Nouer des partenariats avec écoles, associations et offices cantonaux de l'emploi	En cours	- Action prioritaire 2026, avoir un ou des apprentis.
						Créer un vivier de stages, formations et apprentissage	En cours	
						Suivre le taux d'intégration post-apprentissage	À lancer	
	Garantir d'ici 2030 l'égalité professionnelle et la diversité : 40% de femmes dans un rôle de responsable / manager / direction.	ODD 5 GRI 405	% femmes en poste à un poste de responsabilité	20%	40%	Adopter une politique Diversité & Inclusion Groupe avec indicateurs (genre, âge, origine, fonctions)	En cours	- Action prioritaire 2026, sensibiliser et former les collaborateurs.
						Former chaque manager à la prévention des discriminations et à la communication inclusive.	À lancer	
						Intégrer les critères diversité dans le recrutement et les évaluations.	En cours	
	Former et sensibiliser 100% des collaborateurs d'ici 2026 (maintien annuel jusqu'en 2030) aux enjeux de durabilité et à la culture durable Swissroc Group.	ODD 8 GRI 404	% collaborateurs formés ou sensibilisé	50%	100%	Intégrer la durabilité dans l'onboarding de tous les nouveaux collaborateurs.	En cours	
						Organiser chaque année un mois thématique « Durabilité » avec mini-formations, challenges, conférences.	En cours	
						Valoriser les bonnes pratiques filiales via l'intranet et newsletters internes.	En cours	
	Mettre en place d'ici 2025 un dialogue social structuré et atteindre d'ici 2030 un taux de satisfaction interne ≥ 75% sur la qualité du dialogue et du bien-être au travail.	ODD 8 GRI 402 GRI 403	% collaborateurs consultés Taux de satisfaction > 80%	50%	75%	Créer un comité Culture et se réunir 2 fois par an.	En cours	
						Mettre en place une enquête annuelle d'engagement sur la satisfaction, le bien-être.	En cours	
						Lancer un espace intranet « Boîte à idée » pour recueillir propositions et retours anonymes.	En cours	
						Organiser des ateliers participatifs et réunions d'expression [café groupe] des collaborateurs [par filiale].	En cours	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

RAPPORT DE DURABILITÉ

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A3 - ECONOMIE CIRCULAIRE	Atteindre 70% de valorisation des déchets produits sur chantiers et sites d'ici 2030.	ODD 12 GRI 306	% déchets valorisés et/ou recyclés	À déployer	70%	Mettre en œuvre une procédure au niveau Groupe de tri à la source avec zones de tri et signalétique standardisée.	En cours	- Action prioritaire 2026, mettre en place un suivi des déchets de chantier.
						Former les équipes à la gestion des déchets.	En cours	
						Mettre en place un indicateur de taux de valorisation consolidé.	À lancer	
						Suivre mensuellement les tonnages collectés et valorisés par filiale.	En cours	
	Réemployer 30% des matériaux issus des chantiers et projets d'ici 2030.	ODD 12 GRI 301 GRI 306	% matériaux réemployés et/ou recyclés	À déployer	30%	Nouer des partenariats avec filières locales de réemploi. Ex : Materium	À lancer	- Action prioritaire 2026, identifier les opportunités de réemploi.
						Créer un inventaire des matériaux réemployables.	À lancer	
						Intégrer dans les marchés de démolition un taux minimal de réemploi contractualisé.	À lancer	
						Former collaborateurs au réemploi et aux logiques circulaires	À lancer	
	Réduire de 10% les consommations d'eau et d'énergie sur sites administratifs et chantiers d'ici 2030	ODD 6 ODD 7 GRI 302 GRI 303	m³ d'eau kWh consommés	À déployer	-10%	Identifier les postes les plus consommateurs via une cartographie énergétique et hydrique.	À lancer	
						Installer des sous-comptages automatiques sur sites PLO/BUS (si possible) et sur les chantiers.	En cours	
						Mettre en place des plans de sobriété avec revue et plan d'amélioration.	En cours	
						Former les collaborateurs à la gestion efficiente de l'eau et de l'énergie.	En cours	
						Publier un bilan annuel des consommations par filiale.	En cours	
	Limiter à 40% la part de matériaux non séparables ou non démontables dans les projets d'ici 2030 pour le volet Gros Œuvre.	ODD 12 GRI 301	% matériaux non séparables utilisés	À déployer	40%	Élaborer une grille d'analyse « séparabilité & recyclabilité » applicable à tous les projets Swissroc.	À lancer	- Action prioritaire 2026, intégrer des critères sur les matériaux (séparabilité) dans les projets ou dans les AO. - Action prioritaire 2026, sensibiliser les collaborateurs et partenaires sur la thématique.
						Cartographier les matériaux clés (béton, bois, métal, composites) et leur potentiel de démontabilité.	En cours	
						Collaborer avec les fournisseurs et fabricants pour documenter les propriétés de démontabilité [EPD, Cradle to Cradle, REBOPS].	En cours	
						Suivre les projets pilotes via un tableau d'indicateurs : % de lots conformes au critère « Démontabilité / Séparabilité »	À lancer	
						Sensibiliser les collaborateurs aux principes de conception circulaire	En cours	
	Intégrer des critères circulaires dans 100% des achats d'ici 2030.	ODD 12 GRI 301 GRI 308	% marchés intégrant critères circulaires	À déployer	100%	Intégrer dans la Charte Achats Durables Swissroc Group les éléments suivant: contenu recyclé, démontabilité, proximité, durabilité.	En cours	
						Appliquer la pondération 70% prix / 20% ESG / 10% références à tous les marchés.	En cours	
						Développer une grille de scoring circulaire / ESG (taux de recyclé, traçabilité, certification).	En cours	
						Auditer chaque année les fournisseurs stratégiques sur leurs pratiques circulaires / ESG.	En cours	
						Former les acheteurs et prescripteurs aux critères circulaires / ESG.	En cours	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

RAPPORT DE DURABILITÉ

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A4 - BIODIVERSITE	Concevoir 80% de nos projets internes avec des aménagements favorables à la biodiversité d'ici 2030.	ODD 11 ODD 15 GRI 304	% projets intégrant surfaces vertes / habitats écologiques	À évaluer	80%	Intégrer un diagnostic écologique simplifié (faune, flore, sols) et définir le cahier des charges de l'étude.	À lancer	- Action prioritaire 2026, développer des aménagements favorables à la végétalisation et aux habitats écologiques.
						Prévoir ≥10% de surfaces végétalisées avec plantes locales.	À lancer	
						Installer des habitats pour la faune : nichoirs, hôtels à insectes, refuges.	À lancer	
						Créer des continuités écologiques entre zones naturelles.	À lancer	
						Entretien de manière écologique (pas de pesticides, fauche raisonnée). Rédiger un cahier d'entretien avec l'architecte paysagiste.	À lancer	
	Intégrer sur 100% des nos nouveaux projets internes d'ici 2030 des solutions économes et de gestion durable de l'eau, incluant la rétention en toiture, la gestion à ciel ouvert et des équipements hydro-économes.	ODD 6 ODD 11 GRI 303	% projets intégrant dispositifs économes ou gestion à ciel ouvert	À évaluer	100%	Intégrer des solutions de gestion des eaux à ciel ouvert (noues, bassins de rétention, infiltration).	À lancer	- Action prioritaire 2026, intégrer l'analyse des enjeux de biodiversité dans les nouveaux projets.
						Installer des systèmes de récupération et réutilisation des eaux pluviales pour arrosage ou nettoyage.	En cours	
						Utiliser des robinetteries, chasses d'eau et appareils à faible débit (étiquette A).	À lancer	
						Employer des revêtements perméables limitant le ruissellement.	En cours	
	Soutenir et développer chaque année au moins un projet pilote ou partenariat local dédié à la biodiversité.	ODD 15 GRI 304	Nb projets / partenariats biodiversité / an	1	1	Développer projets pilotes (ruches, corridors, jardins urbains).	Finalisée	
						Partenariats avec associations (Pro Natura, communes, écoles).	À lancer	
						Valoriser les actions dans la communication interne / externe.	À lancer	
	Préserver la qualité écologique des sols sur 100% des projets et sites d'ici 2030.	ODD 15 GRI 304	% surfaces perméables / pleine terre / projets avec milieux de substitution	À évaluer	>20%	Diagnostic sols (perméabilité, réutilisation). Étude géologue.	À lancer	
						Mettre en place dans les projets des milieux de substitution : prairies, mares, zones humides.	À lancer	
						Maintien ≥20% surfaces pleine terre.	À lancer	
						Mettre en place des matériaux drainants.	À lancer	
						Suivi annuel surfaces écologiques et publication dans le rapport de durabilité.	À lancer	
	Créer et déployer d'ici 2027 un label interne « Swissroc Biodiversité » valorisant les projets exemplaires.	ODD 15 GRI 304	Label opérationnel	À développer	Label finalisé en 2027	Développer le référentiel « Swissroc Biodiversité » (critères techniques & écologiques).	À lancer	
						Créer une grille d'évaluation selon typologie de projet.	En cours	
						Labelliser les premiers projets pilotes d'ici fin 2027.	À lancer	
						Valorisation des projets labellisés dans le rapport durabilité et sur intranet.	À lancer	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A5 - GOUVERNANCE ET ETHIQUE	Mettre en place d'ici fin 2026 une gouvernance et organisation de la durabilité claire, partagée et opérationnelle dans 100% des filiales du Groupe.	ODD 16 GRI 2-9 GRI 2-12 GRI 2-13 GRI 2-14	% filiales avec gouvernance RSE active	20%	100%	Définir un RACI Durabilité Groupe et filiales [Responsable, Approbateur, Contributeur, Informé].	En cours	- Action prioritaire 2026, renforcer les revues de pilotage et les mécanismes de suivi des priorités ESG.
						Créer un comité durabilité, avec une séance trimestrielle.	Finalisée	
						Intégrer les critères durabilité dans les objectifs de direction.	En cours	
						Formaliser les processus (chartes, circuits de validation) + actualisation annuelle.	En cours	
						Créer une bibliothèque des processus + actualisation annuelle	En cours	
	Garantir que 100% des contrats et marchés intégreront un code de conduite partenaires commerciaux, et 100% des collaborateurs seront formés aux principes d'intégrité, de lutte contre la corruption et de respect des règles de concurrence loyale d'ici 2030.	ODD 16 GRI 2-23 GRI 2-26 GRI 205	% contrats avec clause éthique	5%	100%	Intégrer le code de conduite partenaires commerciaux dans tous les contrats.	En cours	- Action prioritaire 2026, définir et formaliser le code de conduite partenaires commerciaux dans les pratiques contractuelles et les formations internes.
						Mettre en place une procédure de signalement anonyme.	Finalisée	
						Former 100% des collaborateurs à l'éthique des affaires (e-learning).	Finalisée	
						Auditer chaque année les marchés à risque et les appels d'offres sensibles.	À lancer	
	Se doter d'ici fin 2026 d'un reporting de durabilité consolidé, digitalisé et intégré au pilotage stratégique.	ODD 16 GRI 2-3 GRI 2-4 GRI 2-5	Reporting consolidé	Reporting partiel	Reporting digitalisé complet	Créer un tableau de bord ESG Groupe (KPI Environnement, Social, Gouvernance).	Finalisée	- Action prioritaire 2026, renforcer les revues de pilotage et les mécanismes de suivi des priorités ESG.
						Intégrer le reporting ESG dans une solution digitalisé.	À lancer	
						Former les filiales à la saisie et l'analyse des données.	En cours	
						Publier le rapport de durabilité Swissroc dès 2026.	En cours	
	Développer une culture éthique, responsable et inclusive au sein de Swissroc Group d'ici 2030.	ODD 16 GRI 205	% collaborateurs formés	20%	100%	Créer un programme de formation durabilité & éthique intégré au onboarding.	Finalisée	
						Intégrer la durabilité dans les évaluations RH et objectifs managériaux.	En cours	
						Organiser une journée annuelle de la durabilité & éthique Swissroc.	Finalisée	
	Etendre la gouvernance durable à toute notre chaîne de valeur d'ici 2030.	ODD 12 GRI 308 GRI 414	% fournisseurs évalués RSE	20%	100%	Appliquer une évaluation ESG systématique aux appels d'offres.	En cours	- Action prioritaire 2026, évaluer plus systématiquement les partenaires et fournisseurs selon des critères ESG.
						Suivre les performances via un outil ESG Score fournisseurs.	En cours	
						Accompagner les fournisseurs clés dans une démarche de progrès durabilité.	À lancer	
						Mettre en valeurs les partenariats.	À lancer	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A6 - INNOVATION DURABLE	Déployer dans 100% des projets d'ici 2030 des solutions techniques ou organisationnelles réduisant les consommations de ressources.	ODD 9 ODD 12 GRI 302	% projets intégrant innovation chantier durable	20%	100%	Intégrer des bétons bas carbone, matériaux recyclés ou biosourcés dans nos projets.	En cours	- Action prioritaire 2026, intégrer des solutions innovantes dans la conception des projets.
						Équipements économes et suivi énergie/eau de chantier.	En cours	
						Communiquer les innovations.	À lancer	
						Solutions de visualisation 3D (BIM) pour limiter erreurs et déchets.	Finalisée	
	Utiliser la modélisation et les outils numériques pour améliorer la performance environnementale et la qualité de gestion des projets.	ODD 9 ODD 12 GRI 302	% processus digitalisés	40%	100%	Généraliser le partage d'informations et les demandes de renseignements à travers une seule plateforme commune utilisée par l'ensemble des forces de production.	En cours	- Action prioritaire 2026, renforcer l'usage des outils numériques au service de la performance environnementale et du pilotage. - Action prioritaire 2026, former les collaborateurs
						Intégrer le suivi des indicateurs ESG dans les outils internes.	En cours	
						Automatiser les tableaux de bord durabilité.	À lancer	
						Former les équipes aux outils de pilotage numérique.	En cours	
	Créer d'ici 2027 une base « Swissroc Innovation » recensant et partageant les bonnes pratiques.	ODD 9	Nb innovations référencées / taux réutilisation	Néant	Base créée	Centraliser les retours d'expérience des projets.	En cours	- Action prioritaire 2026, retour d'expérience et capitalisation des bonnes pratiques.
						Structurer une bibliothèque d'innovations (techniques, matériaux, outils, méthodes).	À lancer	
						Diffuser trimestriellement une « Lettre Innovation durable ».	À lancer	
	Étudier ou développer chaque année au moins un projet d'innovation collaboratif avec des partenaires externes.	ODD 9 ODD 17	Nb partenariats / projets co-développés	0	2/an	Créer le Swissroc Innovation Lab avec partenaires clés. (Peux être un sujet du CODUR).	À lancer	
						Développer des chantiers pilotes.	En cours	
						Communiquer les résultats dans le rapport durabilité.	En cours	
	Former et impliquer 100% des collaborateurs d'ici 2030 à travers un programme « Innov'Acteurs ».	ODD 9 GRI 404	% collaborateurs formés / taux participation	5%	100%	Créer un programme interne « Innov'Acteurs » (idéation, trophées).	À lancer	
						Lancer une plateforme collaborative d'idées.	Finalisée	
						Intégrer l'innovation dans les évaluations RH.	À lancer	
						Organiser une journée annuelle de l'innovation Swissroc.	À lancer	
	Mener chaque année une réflexion structurée d'amélioration de nos services, produits ou prestations.	ODD 9 GRI 3-3	nb améliorations mises en place	0	1	Organiser 1 atelier annuel « Innovation & Amélioration Services / Produits » par filiale.	En cours	
						Analyser les opportunités d'innovation responsables (matériaux, process, digitalisation, transparence, traçabilité).	En cours	
						Construire une feuille de route d'amélioration continue par filiale.	En cours	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

RAPPORT DE DURABILITÉ

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A7 - CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DURABLE	Intégrer des matériaux responsables et traçables dans 80% des projets d'ici 2030.	ODD 12 GRI 301	% de projet respectant la charte d'achats durable	20%	80%	Identifier les lots prioritaires à fort impact (béton, structure, isolation.	Finalisée	
						Intégrer dans les appels d'offres le cahier des conditions particulières durables.	En cours	
						Exiger la traçabilité matière via fiches techniques et bordereaux fournisseurs dans les AO.	En cours	
						Mettre en place une grille de suivi matériaux durables par projet	À lancer	
						Diffuser trimestriellement les bonnes pratiques matériaux à faible impact.	À lancer	
	Réaliser un bilan carbone et une variante d'amélioration bas carbone pour 100% des projets dès 2028.	ODD 12 ODD 13 GRI 305	% projets avec bilan carbone & variante bas carbone	5%	100%	Intégrer le bilan carbone dans la phase conception ou de chiffrage (outil interne ou externe). Pour le BET dès 2026, pour les autres filiales dès 2027.	En cours	- Action prioritaire 2026, systématiser le bilan carbone dans les AO que nous rendons.
						Identifier au moins 1 mesure d'amélioration (variante matériaux). Pour le BET dès 2026, pour les autres filiales dès 2027.	En cours	
						Former les chefs de projet et économistes à la lecture et interprétation carbone.	À lancer	
						Proposer aux clients une variante systématique. Pour le BET dès 2026, pour les autres filiales dès 2027.	En cours	
						Intégrer les bilans dans le rapport de Durabilité.	En cours	
	Atteindre un taux de valorisation matière ≥ 80% d'ici 2030.	ODD 12 GRI 306	% valorisation matière	À définir	80%	Mettre en place un plan de tri systématique sur tous les chantiers.	Finalisée	
						Intégrer la gestion des déchets dans la planification initiale.	En cours	
						Sensibiliser les partenaires et sous-traitants au tri via affichage et réunions SSE.	Finalisée	
						Créer un indicateur «taux de valorisation chantier».	À lancer	
						Réaliser un bilan annuel déchets	À lancer	
	Utiliser 100% de bois certifié FSC ou PEFC ou issu de forêts suisses dans tous les projets de construction d'ici 2030.	ODD 12 ODD 15 GRI 301	% bois certifié	À définir	100%	Intégrer l'exigence de certification FSC / PEFC / bois suisse dans tous les appels d'offres.	En cours	- Action prioritaire 2026, renforcer la traçabilité du bois.
						Mettre en place un registre bois certifié par projet (bordereaux + certificats).	En cours	
						Sensibiliser les chefs de projet et les acheteurs aux certifications.	En cours	
	Intégrer les études de confort et de qualité environnementale (par ex : ensoleillement ou qualité de l'air intérieur ou ...) dans 100% des projets d'ici 2030.	ODD 3 GRI 416	% projets intégrant études	À définir	100%	Réaliser les études d'ensoleillement et ventilation naturelle.	En cours	
						Intégrer les critères qualité d'air intérieur (QAI), test CO ₂ et TCOV.	En cours	
						Sensibiliser les chefs de projet à la QAI.	À lancer	
	Intégrer un critère de base consommation sur les installations techniques (chauffage, ventilation, éclairage, pompes à chaleur, eau...) dans 100% des projets d'ici 2030	ODD 7 GRI 302	% projets intégrant un critère de base consommation CVS/ ventilation/éclairage	À définir	100%	Réaliser les études d'ensoleillement et ventilation naturelle.	À lancer	- Action prioritaire 2026, renforcer le suivi de la performance énergétique.
						Intégrer les critères qualité d'air intérieur (QAI), test CO ₂ et TCOV.	À lancer	
						Sensibiliser les chefs de projet à la QAI.	À lancer	

* Par rapport à l'année de référence 2025

Tableau de suivi des Plans d'Actions Durabilité Groupe 2025-2030

RAPPORT DE DURABILITÉ

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Référentiels	Unité de mesure	Donnée 2025	Objectif 2030*	Action	Statut de l'action	Notes
A8 - SANTE, SECURITE ET BIEN ÊTRE	Garantir la santé, la sécurité et le bien-être sur 100% des chantiers en réalisant un accueil SSE sur tous les chantiers dès 2025.	ODD 3 GRI 403	Compte rendu accueil SSE	60%	100%	Déployer le système de management SSE pour SRC.	Finalisée	
						Réaliser des visites SSE mensuelles par chantier avec rapport de visite.	Finalisée	
						Mettre en place un programme «Safety Week Swissroc» annuel.	Finalisée	
						Former 100% du personnel aux risques principaux et SST.	Finalisée	
	Sensibiliser à l'ergonomie et à la santé posturale sur 100% des postes de travail dès 2025.	ODD 3 GRI 403	% collaborateurs formés à l'ergonomie	10%	100%	Organiser des campagnes de sensibilisation ergonomie dans tous les sites administratifs.	Finalisée	- Action prioritaire 2026, développer des initiatives liées au bien-être des collaborateurs.
						Former les collaborateurs sur l'ergonomie du poste de travail [1/4 durabilité].	Finalisée	
						Intégrer des capsules vidéo et QR codes d'auto-évaluation sur l'intranet.	En cours	
						Proposer des diagnostics individuels de postes avec un référent interne SSE.	En cours	
	Sensibiliser et former aux risques psychosociaux et à l'équilibre vie professionnelle / personnelle dès 2025.	ODD 3 GRI 403	% collaborateurs formés	20%	100%	Mettre en place un programme annuel de sensibilisation : stress, charge mentale, sommeil, équilibre vie pro/perso.	Finalisée	
						Former 100% des collaborateurs à la détection et à la prévention des risques psychosociaux.	Finalisée	
						Diffuser une pratique « Auto-Organisation » sur la gestion du stress sur l'intranet	Finalisée	
						Lancer des enquêtes bien-être anonymes.	En cours	
	Développer la culture santé & bien-être au travail par la formation et la sensibilisation dès 2025.	ODD 3 GRI 403 GRI 404	% collaborateurs formés	20%	100%	Élaborer un programme annuel santé & bien-être.	En cours	- Action prioritaire 2026, renforcer les dispositifs de prévention et de sécurité .
						Organiser des formations thématiques : sommeil, stress, équilibre vie pro/perso, nutrition, activité physique.	En cours	
						Intégrer une rubrique santé & bien-être sur l'intranet Durabilité.	Finalisée	
						Valoriser les actions dans l'intranet et le rapport de durabilité	En cours	
						Créer des modules e-learning / présentiels avec intervenants spécialisés.		
	Promouvoir l'activité physique et les modes de vie sains dès 2025.	ODD 3 GRI 403	Inscription à Bike To Work	100%	100%	Maintenir et élargir la participation au Bike-to-Work annuel.	Finalisée	
						Lancer des défis santé internes (marche, course, alimentation, sobriété numérique.	Finalisée	
						Communiquer les résultats via l'intranet.	Finalisée	
						S'inscrire un événements santé (course de l'escalade).	Finalisée	
	Réduire le nombre d'accidents graves à moins de 2 par an et renforcer une culture de prévention active et durable sur l'ensemble des activités du Groupe dès 2025.	ODD 3 GRI 403	Nombre d'accidents graves / taux de remontée d'incidents / participation actions prévention	0	< 2 accidents graves/an	Renforcer l'analyse de risques systématique avant chaque phase critique (travaux en hauteur, levage, énergie..).	Finalisée	
						Mettre en place des 1/4 SSE sur tous les chantiers.	Finalisée	
						Intégrer une rubrique santé & bien-être sur l'intranet Durabilité.	Finalisée	
						Organiser 2 fois par an des situation d'évacuation d'urgence en cas d'incendit.	En cours	
						Intégrer un module « culture prévention » dans tout onboarding Swissroc.	Finalisée	
	Organiser au minimum 4 modules de formation ou opportunités internes/ externes par an (formations, forums, ateliers) sur des thématiques santé, bien-être, prévention ou qualité de vie, accessibles sur base volontaire dès 2025.	ODD 4 GRI 404	Nb modules/an ;% collaborateurs inscrits	2	4	Organiser 4 événements minimum/an (ex. stress, sommeil, nutrition, sport, ergonomie, sécurité, QVT).	En cours	- Action prioritaire 2026, poursuivre les actions de formation et de sensibilisation à la sécurité notamment sur le stress, le sommeil
						Intégrer des intervenants externes (ergonomes, coaches, psychologues, sportifs, nutritionnistes).	En cours	
						Mettre en place un système d'inscription volontaire via Teams/SharePoint.	En cours	
						Réaliser un bilan annuel de participation pour le rapport ESG	En cours	
						Intégrer un module « culture prévention » dans tout onboarding Swissroc.	En cours	

* Par rapport à l'année de référence 2025

